

# Acronymes

AFD : Agence Française de Développement

ASBL : Association Sans But Lucratif

BIT : Bureau International du Travail

CADICEC : Centre d'action pour dirigeants et cadres d'entreprise chrétiens au Congo

EPM : Enquête Permanent Auprès des Ménages

Fmg : Franc Malgache

IDE : Investissement Direct Etranger

INSTAT : Institut National de la Statistique

IPH : Indicateur de Pauvreté Humaine

IRNS : Revenu des Non Salariés

MADIO: MAdagascar-Dial-Instat-Orstrom

OCDE : Organisation de Commerce et Développement économique

ONG : Organisation Non Gouvernementales

PIB : Produit Intérieur Brut

PED : Pays en voie de Développement

TST : Taxe Sur les Transactions

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UPI : Unités de Production Informelle

# Liste des tableaux

Tableau 1: Indicateurs utilisés dans la mesure de la pauvreté

Tableau 2 : Répartition spatiale de la pauvreté à Madagascar

Tableau 3 : Pauvreté selon les groupes socioprofessionnels à Madagascar

Tableau 4: Proportion de la population rurale à Madagascar

Tableau 5: Emplois créés par le secteur informel dans les 7 grandes villes Malgaches.

# Sommaire

## **Introduction**

## **Partie I : Généralités sur le secteur informel**

### **Chapitre I : Genèse du secteur informel**

I-1 Définitions du secteur informel

I-2 Origine du secteur informel

### **Chapitre II : Approche descriptive du secteur informel**

II-1 Activités dans le secteur informel

II-2 Environnements dans le secteur informel

II-3 Formation dans le secteur informel

## **Partie II : Déterminants du secteur informel dans les Pays en Voie de Développement**

### **Chapitre III : Rôles de l'emploi informel dans les P.E.D**

III-1 Le secteur informel comme lieu d'insertion et de professionnalisation

III-2 Le secteur informel comme lieu de création d'activités et d'entreprises

III-3 Le secteur informel comme moyen de lutte contre la pauvreté

### **Chapitre IV : Problèmes posés par le secteur informel et mesures d'encadrement de ce secteur**

IV-1 Problèmes posés par le secteur informel

IV-2 Mesures d'encadrement du secteur informel

## **Partie III : Secteur informel : cas de Madagascar**

Chapitre V : Activités du secteur informel à Madagascar : un moyen de lutte contre la pauvreté

V-1 Profil de la pauvreté dans le pays

V-2 Le secteur informel : une pratique liée à la pauvreté

## **Chapitre VI : Contraintes, perspectives et limites de l'activité informelle a Madagascar**

VI-1- Contraintes de l'activité informelle

VI-2 Perspective : fiscalisation de l'informel

VI-3 Limite : incidence distributive de la fiscalisation du secteur informel

VI-4 Débats et recommandations

## **Conclusion**

## **Annexes**

Annexe1 : Quelques estimations de l'économie informelle

Annexe 2: Stratégie d'encadrement du secteur informel (OCDE)

Annexe 3 : La multiplication des dimensions de la pauvreté

# Introduction

Au lendemain des indépendances des pays sous-développés, les économies de ces pays, axées sur la subsistance et l'autoconsommation, souffraient d'un sous-équipement, d'un sous-emploi de la main d'œuvre et d'une faible productivité. L'économie était incapable d'absorber les emplois rendus nécessaires par la croissance démographique. Le salariat restait minoritaire. Face à cette situation, il s'opérait une activité en dehors de l'Etat et de ses réglementations et qui faisait preuve d'adaptation à la dure réalité du quotidien: le « secteur informel ».

Ce secteur qui est défini comme un lieu où les activités se font en marge de l'activité légale constitue une nuisance à l'économie du fait son contrôle qui échappe à l'Etat, et en même temps, il constitue aussi un véritable moyen de survie pour une part considérable de la population; un moyen de lutte contre la pauvreté.

Dès lors, il en résulte une attention portant sur l'appréciation de ce secteur. Le problème qui se pose est que les activités opérées dans ce secteur constituent-elles un bien ou un mal pour l'économie en général ? Ou d'une autre manière, l'existence de ce secteur constitue-t-elle un frein ou un appui au processus de développement ?

Afin de cerner cette ambiguïté résultant du caractère paradoxal de l'activité informelle, nous allons décomposer cette problématique en série de questions qui sont:

- Qu'est-ce-que le secteur informel ?
- Quels sont les traits caractéristiques de ce secteur ?
- Pourquoi y recourir ?
- Quels sont les enjeux de la pratique de ce secteur ?
- Quelles en sont les conséquences de cette pratique ?
- Et quelles sont les perspectives possibles pour ce secteur ?

Toutefois, en guise de réponse à la problématique, nous posons les hypothèses que jusqu'à présent, les activités informelles sont encore nécessaires dans les pays en voie de développement malgré que leur pratique constitue un facteur contraignant l'exercice de la souveraineté de l'Etat, voire peut-être même une source d'emprisonnement dans la pauvreté. Il est alors nécessaire d'adopter des mesures d'encadrement spécifiques quant à celui-ci, c'est-

à-dire des mesures visant à ramener l'informel vers le cadre du formel dans le but de soulever ce problème.

En outre, il est nécessaire de mentionner la démarche méthodologique que nous avons suivie pour la réalisation de ce travail dont le contenu constitue en son ensemble une approche tant descriptive que positive du concept de secteur informel.

D'abord des documentations ont été nécessaires que ce soit en matière d'ouvrages, de revue, ou d'articles. Celles-ci se sont effectuées en majeure partie au sein du C.I.T.E (Centre d'Informations Techniques et Economiques) et au sein de L'Union Européenne et concernent la notion de secteur informel en général.

Ensuite, nous avons réalisé des entretiens avec des personnalités qui travaillent notamment à l'INSTAT (Institut National de la Statistique) à propos de la situation de l'informel à Madagascar.

Enfin nous nous sommes appuyé également sur des documentations numériques dont les principaux sites que nous avons visités sont celle du B.I.T (Bureau International du Travail), celle de l'OCDE (Organisation de Commerce et Développement économique), et celle de l'INSTAT dans le but de recueillir des données concernant l'informel dans le pays.

Néanmoins, comme toute autre analyse, ce travail présente des limites. D'une part, notre étude se fonde uniquement sur la situation de l'informel dans les PED (Pays en voie de Développement) et spécialement en Afrique. Elle fait abstraction de la situation de l'informel rencontré au niveau des pays développés. D'autre part, concernant les études relatives au cas de Madagascar, celles-ci se basent spécialement sur les EPM (Enquête Permanent Auprès des Ménages) de 2000 publié en 2001 par faute de données. Néanmoins, ces données ne sont pas obsolètes dans l'analyse du fait que la situation de Madagascar en ce temps reflète encore celle d'aujourd'hui.

Ce devoir se divise en trois parties intitulées « Généralités sur le secteur informel », « Les déterminants du secteur informel au niveau de PED », et « Secteur informel : cas de Madagascar ».

D'abord, dans la première partie, nous allons définir et identifier l'origine de ce secteur dans son premier chapitre intitulé « Genèse du secteur informel ». Dans son deuxième chapitre « Approche descriptive du secteur informel », nous allons décrire ce secteur en traitant des

activités dans le secteur informel, des environnements dans le secteur informel, et de la formation dans le secteur informel.

Ensuite, dans la seconde partie, nous allons mesurer le poids du secteur informel dans les PED en s'attaquant aux rôles de ce secteur comme lieu d'insertion et de professionnalisation, comme lieu de création d'activités et d'entreprises, et comme moyen de lutte contre la pauvreté dans son premier chapitre intitulé « Rôles du secteur informel au niveau des PED ». Et dans son deuxième chapitre, nous ressortirons les problèmes posés par l'activité informelle, ainsi que les mesures d'encadrement de celle-ci.

Enfin, dans la troisième partie, nous allons voir dans son premier chapitre intitulé « Activités du secteur informel à Madagascar : un moyen de lutte contre la pauvreté » le profil de la pauvreté ainsi que les déterminants du secteur informel dans le pays. Et dans son deuxième chapitre les contraintes, les perspectives ainsi que les limites de l'activité informelle dans la Grande île.

## **PARTIE I : GENERALITES SUR LE SECTEUR INFORMEL**

Dans cette première partie, deux chapitres à savoir le « Genèse du secteur informel » et l'« Approche descriptive du secteur informel » peuvent être rencontrés. La définition de l'expression « secteur informel » ainsi que repérage de l'origine de ce mouvement sont les points qui font l'objet du premier chapitre ; tandis-que la description de ce secteur en traitant des activités, des environnements et de la formation au niveau de ce secteur sont les points qui intéressent le second chapitre.

## **CHAPITRE I : GENESE DU SECTEUR INFORMEL**

Ce chapitre donne des définitions sur l'institution dénommée « secteur informel » en premier lieu ; et ensuite, en second lieu, il identifie l'origine de ce mouvement et notamment la prise de conscience de son existence dans l'histoire.

### **I-1 DEFINITIONS**

Une première définition du secteur informel est l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de législation pénale, sociale et fiscale ou qui échappent à la Comptabilité Nationale. Une seconde définition est l'ensemble des activités qui échappent à la politique économique et sociale, et donc à toute régulation de l'Etat<sup>1</sup>.

Dans tous les cas, les deux définitions se recoupent puisqu'elles soulignent l'idée de fraude. Paradoxalement, ce secteur censé se soustraire au contrôle de l'Etat fonctionne au vu de tous. Des trois secteurs connus : primaire, secondaire, et tertiaire ; le problème est de savoir dans quelle catégorie classer l'informel dans la mesure où toutes les activités des trois secteurs y sont représentées. En effet, des banques traditionnelles, à l'exemple de tontines, des ateliers de réparation, et la médecine de proximité s'y rencontrent. D'où la gêne d'appliquer la notion de "secteur" à celui de l'informel.

Il est à remarquer qu'il s'oppose à l'économie illégale parce que la nature des activités n'est pas contraire à la loi. Il s'oppose aussi à l'économie souterraine puisque les agents du secteur informel ne cherchent pas à enfreindre la loi de manière systématique.

### **I-2 ORIGINE DU PHENOMENE**

Entre les années 1950 et 1980, l'Afrique s'est distinguée par un boom démographique inversement proportionnel à la croissance économique. Avec un revenu par tête inférieur à 1000 dollars, ses pays n'ont pas franchi les 24% de croissance démographique par an. Au cours de la même période, la population urbaine s'élevait au rythme de 6% par an et celle des

---

<sup>1</sup> Source : « *Le secteur informel et la pauvreté en Afrique : Instruments de mesure, analyses et politiques économiques* » Martin Balepa et François Roubaud, Novembre 2009 p11

villeS périphériques de 10% alors que l'accroissement des emplois offerts dans le secteur formel ou secteur moderne ne représentait que 2%<sup>2</sup>. Très vite, la demande d'emplois est apparue supérieure à l'offre. D'où l'apparition d'un quatrième secteur, qui est le secteur informel, à côté de la trilogie secteur primaire, secondaire et tertiaire.

Le développement du chômage urbain s'est accompagné de l'émergence et de l'essor du secteur informel. C'est une question de survie de ces populations refusées par le secteur formel. Le secteur informel joue un rôle d'adoption des migrants et un rôle d'accueil des agents économiques exclus du secteur officiel. C'est une zone entre le secteur traditionnel rural caractérisé par le troc et le secteur moderne. La fin du troc a chassé la population rurale vers le secteur informel. La baisse sans cesse du pouvoir des salariés exerçant dans le secteur moderne incite les ménages à rechercher des revenus complémentaires dans le secteur informel. L'adoption et la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel avec ses effets pervers (réduction des salaires, diminution des effectifs de la Fonction publique, privatisation des entreprises d'Etat...) ont contribué à la dévalorisation du secteur public et donc au gonflement du nombre d'agents opérant dans le secteur informel.

Bref, il y a un dédoublement du secteur formel en secteur informel. Chaque activité dite "en règle" a une réplique. Tout se passe comme si l'économie de ces pays affiche deux faces. L'informel et le formel sont donc intimement liés, ne serait-ce que par la monnaie dont ils font un usage commun. En définitive, c'est l'incapacité de l'Etat de répondre aux besoins fondamentaux de la population dans les domaines de l'emploi, de la santé, du logement et de l'éducation qui est à l'origine du secteur informel.

---

<sup>2</sup>

Source : BIT/www ilo.org : Dossier Economie

## **CHAPITRE II : APPROCHE DESCRIPTIVE DU SECTEUR INFORMEL**

Dans ce chapitre, trois points, à savoir les activités dans le secteur informel, les environnements dans le secteur informel, ainsi que la formation dans le secteur informel seront abordés afin de cerner la notion de secteur informel.

### **II.1 ACTIVITES DANS LE SECTEUR INFORMEL**

Qui dit activité économique sous-entend « main d'œuvre ». C'est pourquoi, dans cette section, nous parlerons de la main d'œuvre dans le secteur informel avant d'entamer les caractéristiques et les diverses catégorisations des activités et entreprises dans le secteur informel.

#### II.1.1 Main d'œuvre dans le secteur informel

Il s'agit d'aller à l'encontre de la structure de la main d'œuvre, des caractéristiques de la main-d'œuvre et des activités, des catégories d'activités, et de la typologie des entreprises du secteur informel

##### II.1.1.1 Structure de la main d'œuvre dans le secteur informel

La structure de la main d'œuvre varie selon le statut de l'individu, c'est-à-dire selon qu'il soit patron ou ouvrier. D'abord, concernant le patron, il est généralement gérant et technicien en même temps. Ce qui va poser le problème du syndicalisme dans ce secteur. Ensuite, par rapport aux ouvriers, ils sont formés sur le tas dont les apprentis représentent une partie non négligeable de la main d'œuvre. Notons que l'apprentissage présente une forte ressemblance avec l'initiation. La motivation et l'intérêt de l'apprenti le guident dans son parcours. Il observe, pratique et s'approprie le métier, à son rythme. Cet apprentissage, d'un métier et non de simples gestes techniques, est la voie principale pour les meilleurs apprentis qui finiront indépendants et ouvriront leurs propres établissements.

### II.1.1.2 Caractéristiques de la main-d'œuvre dans le secteur informel

- Caractéristiques sociodémographiques :

- Les hommes sont plus nombreux dans le secteur informel que les femmes
- Les femmes sont plus engagées comme aides familiales que comme ouvriers.
- Elles sont plus nombreuses que les hommes dans le maraîchage.
- Les enfants s'y retrouvent dans le commerce à la criée, à l'exemple du petit marché et la distribution.

-Caractéristiques professionnelles et scolaires :

D'une part, les caractéristiques professionnelles concernent le revenu de l'entrepreneur informel. Ce revenu est un sujet tabou du fait de sa taille. D'autre part, les caractéristiques scolaires portent sur le niveau de scolarisation des gestionnaires des activités informelles. Ces gestionnaires sont en grande partie de niveau secondaire dans les PED (Pays en voie de développement)<sup>3</sup>

### II.1.2 Caractéristiques des activités dans le secteur informel

Les caractéristiques des activités dans le secteur informel portent généralement sur la dimension et la gestion des activités :

- d'abord, concernant la première caractéristique, il est à mentionner que celle-ci est marquée par la dimension individuelle des activités. La majorité des entreprises opérant dans ce secteur sont financées par les entrepreneurs eux-mêmes, c'est-à-dire, individuellement.

- ensuite, concernant la gestion des activités, on rencontre l'importance de la famille au niveau de celle-ci. Cela se justifie par la confiance et les connaissances des aptitudes des aides familiales. Aussi, cette gestion est souvent de nature artisanale, c'est-à-dire que la caisse de l'entreprise et celle du ménage sont très souvent confondues.

### II.1.3 Catégories d'activités dans le secteur informel

La classification des activités informelles peut s'effectuer de deux manières : classification selon les formes d'unités informelles et classification selon le degré d'activité.

---

<sup>3</sup>

Source/www.ilo.org : Dossier Economie

### II.1.3.1 Catégories d'activités informelles selon le degré d'activité

Selon cette approche, trois catégories d'activités informelles se distinguent :

- *le premier groupe* est constitué d'activités liées à « l'économie de survivance »<sup>4</sup>. Dans cette catégorie, il y aurait deux sous-groupes. D'abord, les petites activités marchandes, c'est-à-dire des activités exercées en contrepartie d'un paiement en nature et ou en monnaie. Exemples : commerçants, sentinelles, domestiques, chauffeurs. Ensuite, l'ensemble des mécanismes de redistribution de nature purement sociale (dons en nature, cotisation pour un deuil ou un mariage, tontine, parrainages, concubinage).

- *le deuxième groupe* est constitué par la « petite production marchande ». Ce sont les micro- entreprises enregistrables.<sup>5</sup>

- *le troisième groupe* est constitué d'activités qualifiées de « capitalisme sauvage ». Les productions y sont de niveau considérable bien que la pratique de ces activités est prohibée par la loi. En Afrique, l'économie ne repose plus ni sur le secteur moderne, ni sur l'industrie, ni sur l'agriculture, ni sur le secteur minier, mais sur le capitalisme sauvage. Celui-ci a subordonné toute la structure économique, à sa logique propre. L'import-export est, par exemple organisé en grande partie, d'une manière totalement illégale, au point que ce capitalisme sauvage est devenu indispensable au système économique. Le secteur formel lui-même échange son argent et achète de l'or ou des diamants auprès des artisans illégaux afin d'acquérir des devises.

### II.1.3.2 Catégories d'activités informelles selon les formes d'unités informelles

Il existe généralement 5 catégories d'activités informelles afférentes aux 5 formes d'unités informelles qui sont:

- premièrement, on distingue les *unités individuelles* à l'exemple des établissements, ateliers, et marchands individuels.
- deuxièmement, les *unités familiales* (maisons, entreprise familiale).
- troisièmement, les *unités communautaires* (ASBL<sup>6</sup>, ONG<sup>7</sup>, mutuelles)

---

<sup>4</sup> Elles sont inexistantes aux yeux des États

<sup>5</sup> Ces entreprises peuvent doubler ou tripler leur capital en valeur ajoutée. Donc, l'État n'a pas intérêt à les ignorer.

<sup>6</sup> Association Sans But Lucratif

- quatrièmement, les *coopératives*.
- et dernièrement, les *entreprises sociétaires*.

#### II.1.4 Typologie des entreprises du secteur informel

Les études du CADICEC (Centre d'action pour dirigeants et cadres d'entreprise chrétiens au Congo) montrent que les entreprises du secteur informel se répartissaient généralement en Afrique, par secteur d'activités, en 1998, de la façon suivante<sup>8</sup> :

- alimentation* (restauration, boulangerie, boucherie, etc.)
- construction* (bois, briques, ciment) ;
- cuir* : maroquinerie, cordonnerie
- électronique - électricité* : réparateurs de radio, TV, frigidaires, cuisinières, lampes ;
- impression* : reliure, plastification, teinturerie
- mécanique générale* : auto, vélo, montage ;
- métaux précieux et horlogerie*
- peintures* ;
- imagerie* : photocopie ; photographie ; vidéo
- divers* (réparateurs, arts, parapluies, location, etc.) ;
- santé* : praticiens traditionnels ; dispensaire hors-normes ;
- éducation* : école ; précepteur ;
- usinage* : savonnerie ; bonbonnerie ; glace ; eau ; boisson.

## II.2 ENVIRONNEMENTS DANS LE SECTEUR INFORMEL

Les environnements dans le secteur informel se définissent par l'environnement socioprofessionnel et l'environnement juridique.

---

<sup>7</sup> Organisations Non Gouvernementales

<sup>8</sup> Source : « L'importance du secteur informel en RDC » Dr Malikwisha Meni Médecin, chercheur à l'Institut de recherche en sciences de la santé p 19

### II.2.1 Environnement socioprofessionnel

Les entreprises opérant dans le secteur informel sont généralement de milieux pauvres et, le plus souvent, insalubres. Il en résulte de graves problèmes d'évacuation des déchets (solides et liquides) et de pollution de l'air. Les produits toxiques y sont utilisés. Les locaux et les conditions de travail laissent à désirer (poussière, faible luminosité). Il en résulte alors de fréquents problèmes comme les accidents de travail, les maladies professionnelles des milieux pollués (cigarettes, eaux usées).

### II.2.2 Environnement juridique

5 points caractérisent l'environnement juridique dans le secteur informel, à savoir:

- *la multiplicité des taxes* (source de tracasseries) ;
- *les lourdeurs administratives* ;
- *l'ignorance des textes légaux* (droits et devoirs) ;
- *l'absence de syndicalisme* ;
- *l'absence de sécurité sociale*.

## II-3 LA FORMATION DANS LE SECTEUR INFORMEL

La formation dans le secteur informel, souvent appelée « formation sur le tas », est un point qui attire l'attention dès qu'on parle de l'emploi informel. Elle définit le mode d'apprentissage du métier aux profits de l'apprenti et aux dépens du patron. Nous allons voir en premier lieu la notion de formation sur le tas, et en second lieu les attributs de cette formation.

### II-3-1 La formation sur le tas

La croissance du nombre des apprentis au niveau des PED, conduit à se poser la question de la formation dans le secteur non structuré. Par exemple, en Tunisie, un chiffre qui éclaire la situation est que 75% des apprentis formés par le secteur privé de l'économie le sont par le secteur informel et par l'ensemble des petits établissements de moins de 10 personnes<sup>9</sup>. Dans

---

<sup>9</sup> Source : Le secteur informel : quelle place pour les femmes ? (cas de la Tunisie) ; étude réalisée par l'institut el Amouritunis - Décembre 1989

ce même pays, le mode d'apprentissage le plus répandu dans le milieu rural se prolonge à travers la transmission du savoir faire par l'observation et la pratique.

En définitive, l'apprentissage s'apparente à l'initiation ; l'apprenti doit faire preuve d'intérêt, se montrer docile, obéissant, et oser. Rien n'est donné ; il s'agit de conquérir, de " voler par le regard " les secrets du métier. L'objectif du patron est de comprimer les coûts salariaux pour être concurrentiel, il cherche à rendre l'apprenti aussi productif qu'un véritable ouvrier. Le patron multiplie le nombre des apprentis; un ouvrage confié à deux apprentis revient moins cher que s'il était confié à un ouvrier qualifié. Le patron cherche à éviter le départ des meilleurs, de perdre le bénéfice de la formation, et craint la divulgation de ses secrets. Quant à la formation au sein d'unités intermédiaires (8 personnes environ), elle est plus spécialisée pour utiliser l'apprenti de façon plus productive et à bon marché. Mais ce type de formation est trop long et finit souvent par mettre sur le marché des producteurs peu qualifiés, aggravant la concurrence (travailleurs clandestins).

#### II-3-2 Attributs de la formation sur le tas

La formation sur le tas prépare mieux au métier que la formation professionnelle très théorique, qui dure presque autant, mais permet peu de maîtriser une profession. Elle rend apte à faire les premiers pas dans une usine. Cette formation a donc le mérite de remettre en question le système de formation professionnelle hyper-institutionnalisée, et souvent éloignée de la réalité économique. La formation sur le tas a l'avantage de ne jamais éliminer, tout en sélectionnant les meilleurs, et en permettant à chacun d'évoluer selon son rythme.

## **PARTIE II : LES DETERMINANTS DU SECTEUR INFORMEL DANS LES P.E.D**

Dans cette seconde partie, il sera question de mesurer le poids du secteur informel dans les PED en s'attaquant aux rôles de ce secteur comme lieu d'insertion et de professionnalisation des exclus du secteur légal, comme lieu de création d'activités et d'entreprises, et comme moyen de lutte contre la pauvreté dans son premier chapitre intitulé « Rôles du secteur informel au niveau des PED ». Et dans son deuxième chapitre, les problèmes posés par l'activité informelle, ainsi que les mesures d'encadrement de celle-ci seront les points ressortis.

## **CHAPITRE III : ROLES DE L'EMPLOI INFORMEL DANS LES P.E.D**

Les rôles du secteur informel dans les PED tiennent du fait que ce secteur est un lieu d'insertion et de professionnalisation des micro-unités, qu'il est un lieu de création d'activités et d'entreprises, et qu'il contribue à la réduction de la pauvreté. C'est autour de ces 3 fonctions de l'informel que ce chapitre s'oriente.

### **III-1 LE SECTEUR INFORMEL COMME LIEU D'INSERTION ET DE PROFESSIONNALISATION**

Face aux rigidités du secteur légal, un mécanisme de professionnalisation et d'insertion des exclus s'est formé petit à petit dans le secteur non enregistré. L'objet de cette section porte sur l'illustration de ce mécanisme ainsi que les attributs de l'informel liés à ce rôle.

#### **III-1-1 Mécanisme**

Le secteur informel est un lieu majeur de professionnalisation de ses membres. En effet, d'après les enquêtes de l'AFD (Agence Française de Développement ) sur la formation dans ce secteur<sup>10</sup>, celui-ci est présenté comme le seul lieu d'acquisition de leur métier pour la très grande majorité des travailleurs domestiques, des auto-employés et des responsables des micros et petites entreprises. La professionnalisation est un enjeu stratégique majeur ; de plus en plus d'acteurs publics et privés, nationaux et internationaux, interviennent dans le secteur en tant que promoteurs de projets et de programmes de formation et de qualification. Leur conviction est que l'accroissement des compétences des jeunes et des adultes occupés dans les micro-unités de production et de services est un moyen efficace pour leur permettre de mieux gagner leur vie. L'objectif est que cet accroissement des compétences aboutisse à une élévation du niveau de performance de l'ensemble du secteur et lui permette ainsi de passer d'une activité de survie et de précarité à une véritable dynamique de développement d'emplois et de richesses.

---

<sup>10</sup> Source : « La formation professionnelle en secteur informel » AFD, juin 2007. Des enquêtes de terrain ont été menées dans sept pays d'Afrique à savoir l'Afrique du Sud, l'Angola (avec le soutien du MAE), le Bénin, le Cameroun, l'Éthiopie (avec l'aide de la GTZ), le Maroc et le Sénégal afin d'élucider la manière dont la population active du secteur informel acquiert les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice de ses activités.

### III-1-2 Attributs de l'informel

Cette même enquête de l'AFD fait apparaître quatre grands constats quant aux attributs de l'informel comme lieu de professionnalisation :

- le secteur informel est son propre prestataire de formation : la très grande majorité de celles et ceux qui y travaillent y acquièrent leurs compétences par l'auto-formation, en famille, par l'apprentissage sur le tas et par l'apprentissage de type traditionnel ;
- le secteur développe par lui-même de nombreuses initiatives pour faire évoluer l'apprentissage traditionnel vers des formations de type dual (c'est-à-dire qui augmentent les chances d'insertion dans l'emploi) ;
- les initiatives de restructuration de l'apprentissage traditionnel, ainsi que le développement de parcours de formation en alternance, deviennent les moteurs des réformes des systèmes de formation;
- les bases de dispositifs spécifiques de formation adaptées aux besoins des publics considérés comme prioritaires (jeunes déscolarisés, publics fragiles, artisans en peine d'accès aux marchés, micro-entrepreneurs confrontés à la mondialisation) ont été jetées.

Tous ces constats mettent en évidence que la formation professionnelle en secteur informel évolue vers des modes d'insertion et de professionnalisation à la fois plus structurés et plus efficaces.

### **III-2 LE SECTEUR INFORMEL COMME LIEU DE CREATION D'ACTIVITES ET D'ENTREPRISES**

D'après les mêmes enquêtes de l'AFD citées ci-dessus, les différentes actions de formation mises en œuvre dans le secteur informel, en vue d'insérer ceux qui cherchent à y entrer et de professionnaliser ceux qui y travaillent déjà, ont pour finalité première et essentielle de permettre à ceux qui les suivent d'obtenir des revenus ou d'améliorer les revenus existants. Aussi, il est difficile de saisir le rôle que peut jouer la formation pour les travailleurs si le lien entre l'acquisition de nouvelles compétences et l'effet qui en est attendu (c'est-à-dire mieux gagner sa vie) n'est pas établi. Seule une bonne compréhension de ce lien permet de saisir pourquoi la formation à l'autonomie, à l'esprit d'entreprise, à la création et à la gestion d'activité occupe une place de plus en plus prépondérante dans les systèmes scolaires comme dans les dispositifs d'insertion et de professionnalisation au niveau des PED. Etant donné que

l'offre de travail est largement insuffisante par rapport à la demande, il vaut mieux, pour les micro-unités, créer leurs propres activités que d'attendre une opportunité d'occupation.

L'enquête de l'AFD a permis de déceler des expériences significatives pour donner aux actifs du secteur informel la capacité à s'éduquer et se former pour gagner leur vie. Certains pays concernés par l'enquête ont fait le choix d'introduire la formation à l'esprit d'entreprise dès l'école d'une part ; et d'autre part, tous les pays développent des formations qui ont pour objet d'aider les promoteurs de micro-activités, au minimum à générer les moyens de leur subsistance, et au mieux à accéder à la bonne gestion et à l'investissement dans une activité durable.

Il est à noter que les actions de formation ont le maximum de chances d'être efficaces que quand elles s'insèrent dans un processus global d'accompagnement. C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'efficacité de la formation sans soutien direct à la création d'activités. Les dispositifs d'appui à la mise en pratique de la formation, l'inscription de la compétence individuelle dans un projet collectif ainsi que les systèmes d'aide, notamment financière, contribuent à assurer le passage effectif de la formation à la création d'activité et à l'emploi.

### **III-3 LE SECTEUR INFORMEL COMME MOYEN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

Dans cette section, nous allons traiter de l'approche de la pauvreté avant de mettre en relation la contribution du secteur informel dans la réduction de celle-ci.

#### **III-3-1 Approche de la pauvreté**

La pauvreté comporte toutes sortes de facettes. Elle implique toujours un manque partiel ou total d'accès à des ressources matérielles, économiques, sociales, politiques ou culturelles nécessaires à la satisfaction de besoins fondamentaux. Dans toute étude sur la pauvreté, deux étapes devraient être analysées : en l'occurrence la phase d'identification et la phase d'agrégation

##### **III-3-1-1 Phase d'identification**

Elle est rendue possible par l'établissement d'un seuil de pauvreté, c'est-à-dire une limite en dessous de laquelle un individu est considéré comme pauvre. C'est à partir de ce seuil que

différents concepts de la pauvreté ont été établis tels que la pauvreté objective la pauvreté absolue, la pauvreté relative et la pauvreté subjective.

#### III-3-1-1-1 Pauvreté objective

La pauvreté objective est définie par rapport à la situation socio-économique et culturelle de la société où l'on fait l'étude. La pauvreté est toujours définie par des seuils. Elle est définie soit en terme absolue, soit en terme relative :

-La pauvreté peut être considérée absolue et objective auquel cas on la définit par un nombre très restreint de paramètres, par exemple le revenu par habitant au dessous du seuil arbitraire fixé en dollars par unité de temps, ou une consommation alimentaire quotidienne inférieure à 2150 calories par personne et par jour<sup>11</sup>. Fixer son attention sur un petit nombre d'indicateurs quantifiables, par exemple espérance de vie, mortalité infantile, taux d'alphabétisation...est le moyen de considérer la pauvreté comme une notion absolue. Ce point de vue présente des avantages quand il s'agit d'établir des comparaisons interrégionales ou internationales entre agrégats démographiques, d'identifier des poches de pauvreté à grande échelle et de prendre certaines décisions stratégiques, par exemple : sélection de pays de concentration et de régions où intervenir.

- La pauvreté relative tient compte ou prend pour mesure des moyennes ou la situation des plus riches dans la société dont font partie les pauvres concernés. Cette approche est utile surtout lorsque, au-delà de la répartition géographique et sectorielle du phénomène, on aimerait mieux comprendre les causes et les circonstances qui font naître et perpétuent la pauvreté. Cette notion peut se résumer quantitativement à quelques indicateurs clés, par exemple part du patrimoine ou du revenu national que détient la tranche des 20% d'habitants les plus pauvres des pays considérés. Il convient d'examiner de plus près les aspects relatifs de la pauvreté chaque fois qu'il s'agit d'inégalités de pouvoir ou de justice sociale.

#### III-3-1-1-2 La pauvreté subjective

A côté des paramètres « objectifs » que l'on peut observer de l'extérieur et souvent même mesurer, la perception subjective de la pauvreté qu'ont les individus concernés est importante

---

<sup>11</sup> Source : Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport annuel 2009; Nations Unies

pour toute politique de coopération c'est-à-dire l'évaluation du degré de satisfaction des différents besoins de chaque personne interrogée. On ne saurait agir durablement sur les causes de ce fléau sans associer les pauvres à l'analyse de leur situation et au travail d'élaboration et de mise en œuvre des mesures destinées à y remédier. Intégrer la perception subjective des pauvres constitue la première étape du processus d'*empowerment*<sup>12</sup> et de participation. L'étape suivante consiste à mesurer les différentes dimensions de la pauvreté. Une quantification est nécessaire pour déterminer dans quelle mesure les objectifs fixés sont atteints, pour évaluer l'impact de politiques ou de programmes particuliers, et pour identifier les pauvres.

### III-3-1-2 Phase d'agrégation

Elle consiste à définir un indice de pauvreté censé résumer l'information sur au moins l'un des aspects suivants de la pauvreté : nombre de pauvres, l'intensité de la pauvreté. C'est une pratique optimale qui consisterait à collecter des données permettant de différencier les populations pauvres des non pauvres.

L'adéquation des divers outils de mesure de la pauvreté dépend de l'accessibilité des données et de la finalité de la mesure ; dans cette phase, il est plus coûteux et plus long de mesurer et de quantifier les aspects de la pauvreté. Cependant, ces indices sont plus performants que les indicateurs de pauvreté. En d'autres termes, les indices composites, englobant à la fois l'aspect monétaire et d'autres dimensions de la pauvreté, peuvent fournir des mesures quantitatives comparables plus solides que les indicateurs renvoyant à une seule dimension.

Par contre, chaque type de mesure a son utilité spécifique : les indicateurs relatifs, contextuels, qualitatifs et pluridimensionnels sont mieux adaptés pour appréhender une situation particulière et intervenir efficacement en conséquence, mais le sont moins à des fins de comparaison ou pour suivre l'évolution de la pauvreté en général et en évaluer l'impact, ce pour quoi il vaut mieux recourir à des mesures absolues, simples et chiffrées.

---

<sup>12</sup> L'*empowerment*, terme anglais traduit par autonomisation ou capacitation, est la prise en charge de l'individu par lui-même, de sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale. L'*empowerment*, comme son nom l'indique, est le processus d'acquisition d'un « pouvoir » (*power*), le pouvoir de travailler, de gagner son pain, de décider de son destin de vie sociale en respectant les besoins et termes de la société. L'autonomie d'une personne lui permet d'exister dans la communauté sans constituer un fardeau pour celle-ci. La personne autonome est une force pour la communauté.

Le tableau suivant résume les différents indicateurs généralement utilisés dans la mesure de la pauvreté :

Tableau 1: indicateurs utilisés dans la mesure de la pauvreté

| INDICATEURS SIMPLES | INDICATEURS COMPOSITES                                                                                                          | INDICATEURS SPECIFIQUES                                                                                                   |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Consommation        | -Indicateur du développement humain<br>-Indicateur de la pauvreté humaine<br>-Indicateur sexospécifique du développement humain | -Dimension économique<br>-Dimension humaine<br>-Dimension socioculturelle<br>-Dimension politique<br>-Dimension défensive |

Source : www. Source OECD .org : synthèse Mars 2009

### III-3-1-3 Elargissement progressif du concept de la pauvreté

La pauvreté est un état de cumul de désavantages : les situations de pauvreté peuvent combiner un triple déficit des individus au niveau de leur intégration dans la vie urbaine (familiale, sociale) et de leurs ressources économiques, mais aussi sur le plan de leurs capitaux culturels (niveau de formation). C'est la prise en considération conjointe de ces trois types de ressources (capital économique, capital relationnel, capital culturel) qui peut rendre compte de la diversité des figures de la pauvreté, qu'elle soit nouvelle ou traditionnelle. (Annexe 1)

### III-3-2 Contribution du secteur informel à la réduction de la pauvreté

Le travail est pratiquement le seul moyen de survie de la majorité du 1.7 milliards de pauvres qui vivent avec moins de deux dollars par jour dans les pays de l'OCDE (Organisation de Commerce et Développement économique), ce qui montre bien à quel point l'emploi est

important pour la réduction de la pauvreté et pour le développement économique.<sup>13</sup> La pénurie générale d'emplois formels, la couverture et l'efficacité limitées des systèmes de sécurité sociale font que les personnes démunies doivent souvent exercer n'importe quelle activité simplement pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. D'où leur recours à l'emploi informel qui est alors un moyen de survie. Par exemple, les travailleurs licenciés doivent souvent accepter le premier emploi disponible, même s'il est moins intéressant que celui qu'ils viennent de perdre.

---

<sup>13</sup> Source : « L'importance du secteur informel en RDC » Dr Malikwisha Meni Médecin, chercheur à l'Institut de recherche en sciences de la santé p 43

## **CHAPITRE IV : PROBLEMES POSES PAR LE SECTEUR INFORMEL ET MESURES D'ENCADREMENT DE CE SECTEUR**

Dans ce chapitre, nous allons avancer les problèmes causés par l'activité informelle, qu'ils soient au niveau individuelle ou au niveau de la société, pour déboucher à la définition de mesures typiques d'encadrement de celle-ci.

### **IV-1 PROBLEMES POSES PAR LE SECTEUR INFORMEL**

L'emploi informel est le seul moyen de subsistance de nombreuses personnes, mais le travail non déclaré est lourd de conséquences que ce soit au niveau individuel ou à celui de la société.

#### **IV-1-1 Au niveau individuel**

Après abstraction des niveaux de rémunération, l'emploi informel rend les droits fondamentaux vulnérables et difficiles à défendre au niveau individuel. Il peut de ce fait être un important facteur de pauvreté dans d'autres dimensions que le revenu. La plupart des personnes exerçant une activité non déclarée ne sont pas suffisamment protégées contre les risques divers auxquels elles sont exposées : maladie ou problèmes de santé, conditions de travail dangereuses et perte éventuelle de gains. C'est particulièrement important pour les pauvres, dont le travail est de loin le bien le plus précieux.

#### **IV-1-2 Au niveau de la société**

Pour la société dans son ensemble :

- l'omniprésence de l'emploi informel fait que l'État est incapable de garantir aux travailleurs des conditions de travail équitables, notamment une durée de travail et une réglementation en matière de sécurité appropriées, ainsi qu'une juste rémunération.
- la persistance de niveaux d'emploi informel élevés réduit les recettes fiscales et la capacité à mettre en place des systèmes de sécurité sociale basés sur l'impôt et les contributions.

- elle implique également une mauvaise utilisation des ressources humaines disponibles car les emplois informels sont censés être corrélés à une perte d'efficacité et de productivité.

- de plus, la taille et la composition du secteur informel influe sur le schéma de croissance de l'économie. Les avis divergent sur le point de savoir si l'emploi informel constitue ou non un frein à la productivité ou s'il pourrait, du moins temporairement, tirer la croissance. Ainsi, certains observateurs font valoir qu'un niveau élevé d'emploi informel est susceptible de réduire la compétitivité d'une économie car les entreprises informelles préfèrent ne pas trop se développer, ont un accès plus limité aux moyens de production et ne peuvent pas nouer des relations d'affaires formelles ; ce qui limite leur productivité. D'autres soulignent que dans les économies émergentes, comme la Chine, l'emploi informel apporte la flexibilité nécessaire pour créer des entreprises innovantes qui stimulent la croissance. Quelle que soit la validité de ces deux points de vue divergents (petites entreprises ayant une faible productivité ou entreprises innovantes disposant d'une grande flexibilité), l'emploi informel est reconnu comme une question importante à laquelle les responsables des politiques doivent apporter des réponses.

## **IV-2 MESURES D'ENCADREMENT DU SECTEUR INFORMEL**

Conformément aux problèmes soulevés par l'emploi informel, l'utilité de cette section est d'indiquer des solutions face à ceux-ci, c'est-à-dire, des solutions pour rendre formel l'informel

### **IV-2-1 Intérêts de la formalisation de l'informel**

L'ampleur du secteur informel justifie que celui-ci soit pris en compte dans toute stratégie de développement. Les bienfaits de la formalisation de l'informel résident dans les faits que :

- les individus puissent bénéficier de prérogatives telles que les réglementations en matière de sécurité ou encore en matière de justes rémunérations. La formalisation leur assure une meilleure défense de leurs droits.

- les distorsions, sur les prix par exemple, et les maux qui vont avec, entre formels et informels, s'atténuent du fait qu'il y ait un gonflement du formel. Cela contribue en même temps à stopper l'hémorragie du secteur enregistré vers le secteur non enregistré.

- les capacités de l'Etat à mettre en place des systèmes politiques basés sur l'impôt et les contributions se trouvent améliorées grâce à l'augmentation des recettes fiscales. De ce fait, ce sont les politiques en matière de lutte contre la pauvreté qui se retrouvent plus efficaces.

#### IV-2-2 Base des mesures d'encadrement

Nombre de raisons font que les bases des mesures d'encadrement du secteur informel soient projetées sur des démarches tant politiques qu'administratives :

- une personne peut travailler dans le secteur informel soit parce qu'elle n'a pas accès aux emplois formels, soit parce qu'elle a volontairement choisi de quitter les structures formelles. Dans de nombreux pays à revenu intermédiaire<sup>14</sup>, par exemple, les incitations structurelles poussent les individus et les entreprises à sortir du secteur formel. Par exemple, en Amérique latine, les travailleurs occupant des emplois formels sont souvent tenus de cotiser pour des prestations obligatoires groupées, même s'ils ne veulent pas de certaines d'entre elles<sup>15</sup>. De la même manière, de nombreuses entreprises choisissent de sortir du secteur formel car l'inefficience des procédures d'enregistrement des entreprises et de gestion de la sécurité sociale fait augmenter leurs coûts si elles restent dans l'économie formelle.

- le développement économique contribue aussi de manière importante à déterminer la prévalence de l'emploi informel. Les périodes d'expansion économique rapide coïncident souvent avec une forte progression du travail informel. Le développement économique durable peut cependant aider à faire baisser les niveaux d'emploi informel. Une hausse prolongée du revenu par habitant, par exemple, va manifestement avec une baisse des niveaux d'emploi informel. Mais l'emploi informel n'est pas qu'un trait du sous-développement qui freine la croissance économique. Dans certains pays, il est possible que le recours aux circuits informels ait eu effectivement des retombées positives sur le développement économique. Si la pesanteur des procédures d'enregistrement et d'autres formalités administratives entrave la

---

<sup>14</sup> Un Pays à revenu intermédiaire désigne un pays dont le produit national brut (PNB) annuel par habitant était supérieur à 765 dollars mais inférieur à 9 386 dollars en 1995. Les pays à revenu intermédiaire ont un niveau de vie plus élevé que les pays à faible revenu ; leurs habitants ont accès à plus de biens et de services, mais beaucoup d'entre eux ne peuvent toujours pas subvenir à leurs besoins essentiels. On compte actuellement environ 67 pays à revenu intermédiaire de 1 million d'habitants ou plus. La population totale de ces pays dépasse 1,5 milliard d'habitants. (Source : Banque Mondiale)

<sup>15</sup> Source : Synthèse OCDE Mars 2009

création d'entreprises dans le secteur formel, par exemple, les conditions de l'activité informelle peuvent encourager l'esprit d'entreprise par contre. On en trouve un bon exemple en Afrique du Sud, où des entrepreneurs, en contournant les structures formelles, telles que les concessions de trajets, les obligations découlant des licences et règlements en matière de sécurité, ont créé des services de transport en minibus générant un chiffre d'affaires pouvant être très élevés<sup>16</sup>.

- dans d'autres cas, c'est plus par nécessité qu'à la suite d'un choix délibéré que l'on entre dans le secteur informel. Pour beaucoup de personnes, l'emploi informel est une stratégie importante pour gagner leur vie. Il contribue de façon décisive à atténuer la pauvreté et la dureté des conditions de vie. Mais d'un autre côté, il les prive de protection sociale adéquate et les piège dans des emplois non productifs et précaires. En l'occurrence, l'absence de structures formelles explique le retard pris en matière de développement économique. Ces différentes raisons font que les mesures d'encadrement du secteur informel passent essentiellement par des démarches politiques.

#### IV-2-3 Les démarches

Se référant à la base de mesures d'encadrement du secteur informel, le choix de mesures d'encadrement de celui-ci s'oriente sur deux points, à savoir les démarches politiques et les démarches administratives.

##### IV-2-3-1 Démarches politiques

Même si l'emploi informel peut amortir les chocs, notamment en période de crise économique, il ne peut se substituer à des politiques qui luttent contre le risque accru de pauvreté. Le travail informel ouvre effectivement des perspectives d'emploi temporaires, mais si le niveau de l'emploi informel devait augmenter, ce ne serait pas une bonne nouvelle pour les pays en développement. Étant donné qu'il va de pair avec des emplois médiocres et très précaires et une protection sociale insuffisante, le développement du secteur informel dans un pays pourrait très bien s'accompagner d'une hausse substantielle du niveau de pauvreté dans ce pays. Ceci étant, les recommandations retenues par l'OCDE dans le but d'attaquer les défis posées par le secteur informel se présentent comme suit<sup>17</sup> :

---

<sup>16</sup> Source : « Synthèse » OCDE Mars 2009

<sup>17</sup> Source : « Synthèse » OCDE Mars 2009

- les interventions de l'Etat devraient avoir pour but essentiel de proposer des emplois qui sont plus productifs et d'offrir une protection sociale adéquate. En tout état de cause, on peut s'attendre à ce que l'emploi informel influe sur les marchés du travail. Les gouvernements devraient admettre cette réalité et intégrer cette équation dans leurs politiques. Nombre des réformes conduites dans le passé dans divers pays n'ont pas donné de résultats satisfaisants, principalement parce qu'elles n'étaient pas spécifiquement axées sur les différents types d'emploi informel qui existent. Il importe de trouver le juste équilibre entre l'objectif consistant à garantir une protection sociale à ceux qui sont exclus des structures formelles et celui consistant à encourager ceux qui ont choisi volontairement de quitter le secteur formel à y revenir.

- les recommandations d'action traditionnelles ont toujours leur place dans la combinaison de mesures nécessaires.

- la stabilité macroéconomique ainsi que des mesures structurelles visant à créer des emplois formels et à faciliter la mobilité et des mesures de lutte contre la pauvreté, garantissant la gestion des risques et la protection sociale des personnes démunies, sont souhaitables.

- pour combler l'emploi, la croissance et la lutte contre la pauvreté, il faut aussi proposer des outils permettant de réduire les risques pour les travailleurs informels menacés par la pauvreté et faciliter la mobilité entre l'emploi formel et l'emploi informel. La première chose à faire pour faire baisser les niveaux de l'emploi informel est de rendre plus attractif le travail dans le secteur formel. Ceux qui ont choisi de quitter ce secteur doivent être incités à y revenir. Il faudrait lier les avantages aux contributions sociales, tandis qu'il faudrait simplifier les procédures administratives, comme l'enregistrement des entreprises et des travailleurs.

- indépendamment des mesures d'incitation positives, pour réduire l'emploi informel, il faut aussi renforcer les mécanismes d'application de la réglementation. Les politiques doivent cependant s'attaquer à la situation de ceux qui n'ont pas d'autre choix que de travailler dans le secteur informel. L'approche adoptée pour ces personnes doit être différente de celle visant les personnes qui sortent volontairement du secteur formel. Les programmes de réduction de la pauvreté peuvent venir en aide à ceux dont les options pour entrer sur le marché du travail sont limitées. Une réduction durable de la pauvreté exige aussi des interventions pour accroître la capacité de gain des travailleurs informels.

- il faut s'efforcer de mieux comprendre la complexité de l'emploi informel et adopter une approche plus nuancée pour répondre aux besoins spécifiques des travailleurs informels.

L'emploi informel recouvre différents phénomènes qui exigent des démarches distinctes. Il est essentiel dans un premier temps de recenser les types d'emploi informel existant dans chaque pays. Ensuite, dans un second temps, établir des stratégies. Tel est le cas de la stratégie en trois volets proposée par l'OCDE<sup>18</sup>. Cette stratégie stipule la nécessité du passage de la production non marchande à la production marchande, la nécessité du développement des emplois dans le secteur formel, et la nécessité des incitations fiscales. (Annexe 2)

- des politiques ciblées peuvent largement contribuer à faire baisser le niveau de l'emploi informel dans un pays, mais elles ne sauraient remplacer la confiance. Un secteur informel prospère est, avant tout, l'expression d'un manque de confiance dans les institutions publiques, une perception négative du rôle de l'État et une méconnaissance des avantages découlant de la sécurité sociale. Il atteste fondamentalement de la rupture du contrat social. Pour restaurer ce contrat, il faut faire évoluer les attitudes et les mentalités. Des politiques plus novatrices, comme des campagnes d'information sur les avantages du travail formel et les risques de l'emploi informel, peuvent induire ce genre d'évolution.

#### IV-2-3-2 Démarches administratives

Il s'agit, pour les autorités, de s'attaquer aux mesures concernant à la fois :

- *les incitations à l'enregistrement*. En effet, nombre de commerçants remplissant les conditions pour s'immatriculer au registre de commerce, par exemple, ne le font pas en raison du coût élevé de l'opération c'est-à-dire le caractère exorbitant de la multitude de taxes à payer (sur les gains, sur la tonnelle abritant leur marchandise, etc.). L'instauration des « redevances à l'enregistrement » pourrait par exemple soulever en partie ce problème.<sup>19</sup>

- *et la simplification des procédures administratives d'enregistrement des UPI* (Unités de Production Informelle) auprès de l'administration pour le pays concerné. On peut par exemple citer l'instauration des « guichets uniques » pour les paiements et les assistances aux contribuables afin d'inciter les UPI à s'enregistrer.

---

<sup>18</sup> Source : « Synthèse » OCDE Mars 2009

<sup>19</sup> Source : habilitation juridique du secteur informel au Maroc, Programme habilitation juridique des pauvres, PNUD

## **PARTIE III : SECTEUR INFORMEL : CAS DE MADAGASCAR**

Au niveau de cette troisième et dernière partie qui s'intéresse au cas particulier de l'activité informelle à Madagascar, le profil de la pauvreté ainsi que les déterminants du secteur informel dans le pays sont les points qui font l'objet de son premier chapitre intitulé « Activités du secteur informel à Madagascar : un moyen de lutte contre la pauvreté ». Et dans son deuxième chapitre, les contraintes, les perspectives ainsi que les limites de l'activité informelle dans la Grande île seront les passages empruntés afin de fournir des recommandations quant à l'issue de cette activité.

## **CHAPITRE V : ACTIVITES DU SECTEUR INFORMEL A MADAGASCAR : UN MOYEN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

Tout comme dans la plupart des pays en développement où l'activité informelle concerne en moyenne 30 à 80 % de la population active, le recours à l'emploi informel, qui un moyen de survie pour une partie de la population, n'exclut pas Madagascar<sup>20</sup>. Ceci fait l'objet de ce chapitre en abordant en premier lieu le profil de la pauvreté dans le pays, et en second lieu la pratique de l'activité illégale.

### **V-1 PROFIL DE LA PAUVRETE DANS LE PAYS**

Madagascar est classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Plus de 2 personnes sur 3 sont pauvres. L'indicateur de pauvreté humaine (IPH), permet de situer le progrès de Madagascar par rapport aux autres pays. L'indicateur se concentre sur trois aspects essentiels sous l'angle des manques de la vie humaine : la longévité, l'instruction et des conditions de vie décente. Avec un IPH de 0,467 en 2001, Madagascar fait partie des pays dont la pauvreté humaine est élevée. Cependant, par rapport à l'année 1999, l'IPH (0,517) a connu une baisse de 9,8%, traduisant une amélioration de la répartition du développement humain au sein de la population. La pauvreté à Madagascar, comme dans plusieurs pays Africains, est un phénomène rural et connaît des variations importantes d'une région à l'autre et suivant les groupes socio-économiques.

NB : les données fournies dans cette section viennent de l'Enquête Périodique auprès des Ménages(EPM) en 2001 de l'INSTAT<sup>21</sup>.

#### **V-1-1 La répartition spatiale de la pauvreté**

Le phénomène de pauvreté connaît des variations importantes d'une région à l'autre. En termes de revenus, la pauvreté est localisée à Fianarantsoa et Toamasina, avec un taux de pauvreté avoisinant les 80% en 2001. Elle est moins forte dans la province d'Antananarivo par rapport aux autres régions. Il est 10% plus probable qu'une personne soit pauvre si elle vit à Fianarantsoa par rapport à Antananarivo. A Toamasina, ce taux est de 30%.

---

<sup>20</sup> Source : [www.ilo.org](http://www.ilo.org); Dossier Economie

<sup>21</sup> Source : EPM, Enquête périodique auprès des ménages, 2001

Tableau 2 : Répartition spatiale de la pauvreté

|              | 1993 |      | 1997 |      | 1999 |      | 2001 |      |
|--------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|              | Taux | Rang | Taux | Rang | Taux | Rang | Taux | Rang |
| ANTANANARIVO | 63,4 | 5    | 61,8 | 7    | 57,1 | 6    | 48,3 | 6    |
| FIANARANTSOA | 76,7 | 3    | 77,6 | 3    | 83,6 | 1    | 83,2 | 1    |
| TOAMASINA    | 81   | 2    | 82,9 | 2    | 74,4 | 4    | 82,3 | 2    |
| MAHAJANGA    | 47,9 | 6    | 68,5 | 5    | 70,7 | 5    | 72,4 | 4    |
| TOLIARA      | 86,6 | 1    | 87,5 | 1    | 77,1 | 3    | 76,1 | 3    |
| ANTSIRANANA  | 69   | 4    | 71,1 | 4    | 81,4 | 2    | 69,2 | 5    |

Source : Instat/Dsm 2001

Ce tableau montre que la province d'Antananarivo a vu sa pauvreté diminuer progressivement avec un taux passant de 63,4% en 1993 à 48,3% en 2001. La province de Toliara a suivi la tendance nationale avec une détérioration en 1997, un redressement en 1999 et une amélioration continue jusqu'en 2001. La province de Toamasina a suivi la même tendance sauf en 2001 où la pauvreté s'est aggravée et a retrouvé son niveau de 1997.

Dans les trois autres provinces (Antsiranana, Fianarantsoa et Mahajanga), la pauvreté persistante dans le milieu rural a entraîné une dégradation de la situation globale jusqu'en 1999. Cette aggravation de la situation s'est poursuivie jusqu'en 2001 à Mahajanga, tandis qu'elle s'est arrêtée à Fianarantsoa. Antsiranana a connu une amélioration notable entre 1999 et 2001.

#### V-1-2 Pauvreté selon les groupes socioprofessionnels

Le tableau suivant montre le profil de la pauvreté selon les groupes socioprofessionnels dans le pays :

Tableau 3 : Pauvreté selon les groupes socioprofessionnel

| Groupe socio-économique            | incidence de la pauvreté | consommation |
|------------------------------------|--------------------------|--------------|
|                                    | en%                      |              |
| Grand exploitant agricole          | 90,8                     | 628          |
| Moyen exploitant agricole          | 86,6                     | 691          |
| Petit exploitant agricole          | 85,9                     | 598          |
| Eleveur pêcheur                    | 79,5                     | 805          |
| Entrepreneur agricole              | 47,4                     | 1239         |
| Commerçant entrepreneur de service | 32,6                     | 1851         |
| Cadre salarié                      | 16,7                     | 2687         |
| Employés et ouvriers               | 40,2                     | 1497         |
| Main d'œuvre sans qualification    | 64,1                     | 915          |
| autre                              | 48                       | 1572         |

Source : INSTAT/ Enquête Permanente auprès des Ménages, 2001

Ce tableau montre que les pauvres sont essentiellement des exploitants agricoles. En général, la catégorie socio-économique du chef de ménage détermine le niveau des dépenses du ménage, donc de sa situation vis-à-vis de la pauvreté monétaire.

Dans le secteur agricole, les exploitants agricoles sont les plus vulnérables. Les ménages dont le chef de famille exerce comme principale activité l'agriculture ou l'élevage, sont, dans la majorité des cas les plus pauvres du pays, en particulier les petits exploitants agricoles. L'intensité de pauvreté la plus élevée se trouve dans cette catégorie. Les commerçants et les entrepreneurs ainsi que les cadres salariés, en revanche, sont moins touchés par la pauvreté. Dans ce tableau, on peut également constater que les grands exploitants agricoles sont plus frappés par la pauvreté que les moyens exploitant, ce qui est anormale.

### V-1-3 Les principaux facteurs explicatifs de la pauvreté

La pauvreté se caractérise par une privation inadmissible du bien être social. Elle peut être définie comme un non appropriation ou un non maîtrise des moyens d'existence et aussi un non jouissance des fruits de la croissance pour satisfaire les biens essentiels de base.

#### V-1-3-1 En milieu rural

En milieu rural, les causes de la pauvreté sont globalement le niveau du revenu salarial qui est très bas, les échecs des politiques agricoles, l'insuffisance d'infrastructures économiques la faible productivité agricole, et la difficulté d'accès à la terre

##### V-1-3-1-1 Difficulté d'accès à la terre

L'étude sur les facteurs déterminants de la pauvreté a montré que la terre contribue le plus directement à la satisfaction des besoins des ménages surtout en milieu rural, or la répartition de la terre est inégale. La terre joue un rôle primordial pour les activités agricoles car 73.2% des ménages malgaches sont agricoles. En milieu rural, les ménages les plus riches disposent de parcelles trois fois plus grandes (0.57 hectares) que les ménages les plus pauvres (0.19 hectares). Le phénomène est plus accentué pour les ménages ruraux agricoles avec un rapport de 1 à 3,7.

De 1993 à 1999, la superficie moyenne par tête a légèrement diminué au niveau national et surtout en milieu agricole. Cette tendance à la baisse est constatée quelle que soit la catégorie des ménages. Le contraste entre l'étroitesse des exploitations et l'existence de vastes étendues de terre non cultivées montre que des obstacles résident en matière d'accès à la terre. Ces obstacles trouvent leur origine dans l'imprécision du droit foncier et la structure de l'administration foncière :

- *sur le plan social*, l'occupation des terres est soumise à des règles coutumières complexes ;
- *sur le plan administratif*, l'acquisition légale des terre est assujettie à une démarche administrative longue et coûteuse ;
- *sur le plan culturel*, les malgaches consacrent un attachement viscéral à la terre qui se traduit par une rétention foncière rigide.

Moins les ménages disposent de terre, plus accentuée est la pauvreté. En 1999, plus de 85% des ménages disposant de moins de 0.2 hectares par tête étaient pauvres avec une intensité élevée. La pauvreté est plus grave pour les ménages ruraux agricoles, elle touche plus de 91% des individus avec une intensité encore plus forte (51%).

#### V-1-3-1-2 Faible productivité agricole

L'emploi et la pauvreté sont étroitement liés car c'est par le travail que l'homme assure son existence et celle des siens : il reçoit donc l'essentiel de ses ressources par le travail. L'EPM permet de constater que le taux d'activité est relativement élevé mais on assiste plutôt à un manque de qualification et à un sous emploi. Ce taux d'activité est de 66.5% à Madagascar dont 55% en milieu urbain et 70% en milieu rural. Les hommes travaillent plus que les femmes car l'insertion des femmes sur le marché du travail est de 62% contre 68% pour les hommes ; mais les femmes actives sont relativement moins jeunes que les hommes : 31 ans contre 32.2 ans. D'après l'enquête permanente auprès des ménages en 2001, le chômage est assez faible. Il touche 3,6% seulement de la population active et concerne plutôt le milieu urbain, dont le taux de chômage estimé dépasse 12%. Madagascar ne connaît pas de contrainte en matière de quantité de main d'œuvre. Le problème se pose plutôt en terme de manque de qualification et de sous emploi, lié à une faible durée de temps de travail qui se situe à 22%. Environ 90% des pauvres travaillent dans l'agriculture. Les plus riches travaillent dans le commerce, l'administration ou le transport. Il a été démontré qu'être employé dans le secteur agricole par rapport à être manufacturier augmente substantiellement la probabilité d'être pauvre (15%). Ce résultat est vérifié indifféremment du fait que les ménages soit en milieu rural ou urbain. Egalement, le travail des enfants est surtout fréquent chez les pauvres. Plus de 11% des actifs ont moins de 15 ans, et cette proportion diminue au fur et à mesure que le niveau de vie des ménages augmente. Chez les ménages riches, elle est estimée à 3%. Le phénomène est plus accentué dans les provinces de Mahajanga (17%) et de Toliara (21%).

#### V-1-3-1-3 Revenu salarial très bas

L'EPM de 2001 a montré qu'un salarié gagne en moyenne 294.000 francs par mois. Ce montant est encore moins élevé en milieu rural. Les salariés ruraux gagnent la moitié de ce que touchent ceux de la capitale. Une forte disparité existe donc entre les salariés. Les coûts de la main d'œuvre sont relativement faibles à Madagascar. Une fois convertie en dollar, le frais de personnel annuels moyens par personne occupée est environ cinq fois inférieur à ceux observés au Cameroun et huit à neuf fois inférieurs à ceux observés en Côte d'Ivoire. Le salaire mensuel moyen dans la confection est d'environ 60\$ contre 70\$ en Inde et 225\$ en Afrique du Sud. De plus, le revenu de la majorité des malgaches couvre à peine leurs dépenses essentielles. Les dépenses de consommations sont dominées à 70% par

l'alimentation, ce qui laisse peu de possibilité de satisfaire les autres besoins jugés indispensables (santé, éducation, logement).

Pauvreté et inégalité sont deux notions différentes mais étroitement liées. L'inégalité donne une idée sur la répartition des revenus et sert d'information de base pour expliquer le phénomène de pauvreté.

#### V-1-3-1-4 Echechs des politiques agricoles

Une grande partie du potentiel agricole malgache reste non exploité. Ceci est lié à la politique agricole et aux obstacles institutionnels. Depuis le milieu des années 1970, les politiques entreprises n'ont donné de résultats positifs pour le secteur agricole. Elles ont donné lieu à des nationalisations systématiques, à des droits élevés, à la surévaluation chronique du taux de change, au contrôle généralisé des prix et des circuits de commercialisation, en particulier pour les cultures d'exploitation. Ces mesures ont maintenu les prix réels au producteur à un niveau très bas jusqu'à décourager les producteurs. Le taux de croissance de la production agricole entre 1985-1999 ne dépassait pas 1%. Depuis les années 1990 et en particulier, depuis 1994, des programmes de réforme ont été entrepris. On a constaté une certaine libéralisation des échanges et des produits agricoles. La quasi-totalité des taxes à l'exportation ont été éliminées et ont été, en partie, répercutées sur les exploitants sous forme de prix à la production plus élevées. Le secteur a souffert de la préférence donnée aux villes et de l'existence de système politiques budgétaires qui a découragé la participation des agriculteurs. La réponse émanant des différents sous secteurs a été très inégales. C'est ainsi par exemple que la production rizicole n'a pu suivre le rythme d'accroissement de la population et que l'on continue d'importer du riz malgré l'existence d'un vaste réseau d'irrigation.

Les réformes ont donc permis d'améliorer les prix incitatifs mais elles ont eu moins d'effet sur d'autres contraintes structurelles et institutionnelles. En effet, l'Etat n'a pas joué pleinement son rôle de facilitateur et de régulateur. Le régime foncier et les droits de propriété ne sont pas assez sécurisants, ce qui freine les investissements et l'amélioration de la productivité agricole. Le fait de ne pas détenir des titres fonciers est une barrière à l'accès au crédit dans la mesure où les biens immobiliers constituent les principales garanties exigées par les banques. Aussi, les pauvres ont difficilement accès au crédit.

Comme les pauvres cultivent essentiellement du riz, la disposition de terres irriguées est un facteur essentiel dans l'amélioration de leur situation. Par ailleurs, l'accroissement des impôts n'a pas été compensé par des investissements importants en zones rurales. Les

investissements publics dans les zones rurales sont insuffisants et peu efficaces. D'énormes investissements sont nécessaires pour développer le secteur agricole. Il faudrait également élargir l'accès des pauvres aux actifs notamment à la terre et au crédit.

#### V-1-3-1-5 Insuffisance des infrastructures économiques rurales

L'EPM montre que 33% des communes n'ont pas accès à une route nationale et 30% n'ont pas accès à une route provinciale. Quoique le transport par taxi-brousse soit possible dans plusieurs communes au niveau national, les gens dépensent beaucoup de temps pour accéder à un arrêt de taxi-brousse ou un genre ferroviaire.

Le phénomène d'enclavement accroît très fortement la pauvreté. En effet, les régions les plus proches ont des rendements en riz deux fois plus élevés que ceux des régions les plus éloignées. La disponibilité d'une route en milieu rural favorise l'augmentation de la productivité et donc du niveau de vie des ménages ruraux qui y ont accès.

#### V-1-3-2 En milieu urbain : chômage massif

A Madagascar, le chômage touche beaucoup plus les jeunes. Pour certaines villes, le chômage touche en termes de proportion plus la gente féminine. Antsiranana présente une disparité très nette selon le genre, le taux de chômage féminin est plus de deux fois supérieure à celui des hommes : 5,4% des hommes actifs de cette ville sont au chômage, contre 11,3% pour les femmes. Cette supériorité du taux de chômage féminin se voit aussi à Toamasina, avec respectivement 7% et 10%.

A Fianarantsoa par contre, avec 8,6%, le taux de chômage masculin est supérieur de 3 points à celui des femmes. C'est pour les deux grandes villes de la province d'Antananarivo que l'on peut admettre l'égalité selon le genre du poids de chômage, car aussi bien à Antsirabe que dans l'agglomération d'Antananarivo, l'écart de taux de chômage suivant le sexe n'est que de 0,5 point. Les individus en quête de leur premier emploi, que l'on appelle aussi les primo-demandeurs, forment 58% des chômeurs. Sauf dans le cas d'Antsirabe, où ils ne représentent que 43% des chômeurs, les primo-demandeurs sont toujours majoritaires, en particulier à Toliara où 73% des chômeurs sont à la recherche d'un premier emploi.

Le problème du chômage en milieu urbain relève plus de la faiblesse de l'embauche que des compressions d'emploi. 55,8% des chômeurs, soit 28.000 individus, sont des primo-

demandeurs. C'est la catégorie dans laquelle se voit le plus les chômeurs femmes, car s'il y a autant de chance pour les deux sexes d'être un chômeur, primo-demandeur ou ancien occupé, 62% des femmes au chômage sont à la recherche de leur premier emploi. Ce déséquilibre dans la répartition des femmes au chômage est vérifié dans chaque ville, mais il est beaucoup plus important à Toliara où 8 femmes au chômage sur 10 sont primo-demandeurs. En général, les primo-demandeurs sont d'un niveau d'étude comparable à celui des anciens occupés mais aussi à celui de ceux qui ont un emploi. Ils ont effectué en moyenne 8 années d'études scolaires réussies.

## V-2 LE SECTEUR INFORMEL : UNE PRATIQUE LIEE A LA PAUVRETE

A Madagascar, l'activité informelle est une pratique indispensable pour une part considérable de la population. Cette section, qui porte sur le profil, les caractéristiques, les causes ainsi que le poids de l'emploi informel dans le pays, met en évidence ce constat.

### V-2-1 Profil de l'emploi informel a Madagascar

Les données du ministère de l'industrialisation et de l'artisanat fournissent le profil de l'activité informelle produite par le pays pour chaque secteur d'activité<sup>22</sup>.

En effet, dans le secteur primaire, l'informel regroupe l'activité agricole en général et concerne environ 82% de la population. Le taux d'emploi dans le secteur agricole en milieu rural est estimé à 86% et à 38% en milieu urbain. Sur le plan national, la proportion des ruraux est répartie comme suit :

Tableau 4: proportion de la population rurale à Madagascar

| Antsiranana | Antananarivo | Toamasina | Fianarantsoa | Toliara   | Mahajanga |
|-------------|--------------|-----------|--------------|-----------|-----------|
| 896.000     | 2.887.800    | 1.791.671 | 2.442.090    | 1.560.000 | 1.577.300 |
| 80%         | 70%          | 78%       | 83%          | 78%       | 82%       |

Source : Investir à Madagascar, Ministère de l'industrialisation et de l'artisanat 2000

<sup>22</sup>

Source : Investir à Madagascar, Ministère de l'industrialisation et de l'artisanat 2000

En ce qui concerne le secteur secondaire comptant 5% des agents économiques, l'artisanat de production et d'art (confection, broderie, sculpture, marqueterie...) ainsi que l'industrie agroalimentaire représentent les gros lots des activités informelles. Notons que ces artisans sont plus ou moins identifiés et répertoriés par l'administration dans un objectif d'encadrement technique mais pas de fiscalisation des activités.

Dans les activités du tertiaire, qui occupent 11% des agents économiques, on constate une prédominance des activités marchandes de produits non transformés ou de produits travaillés et des prestations de petits services divers comme le transport, le dépannage et l'assistance technique spécialisé, la restauration, etc.

#### V-2-2 Caractéristiques de l'informel

Dans l'île, le secteur informel se caractérise généralement par :

- *le non respect de la loi ;*
- *une facilité d'entrée ;*
- *un faible niveau de formation des actifs ;*
- *un faible niveau de revenu, en général ;*
- *un bas niveau de prix ;*
- *une faible taille des unités de production.*

#### V-2-3 Causes de l'informel

A Madagascar, l'emploi informel touche aussi bien les hommes que les femmes, ou les enfants, ou les jeunes, ainsi que les unités de production. Les causes de cet emploi informel sont variées :

- d'abord, l'opportunité d'emploi, assistée d'une forte croissance démographique, manque dans la plupart du temps ;
- par ailleurs, beaucoup de jeunes arrêtent leur scolarité trop tôt. Cet arrêt précoce de la scolarité rend difficile l'entrée dans le secteur formel. Le niveau d'instruction reste très bas pour la plupart des jeunes ;
- du côté des unités de production, la pression fiscale fait fuir certaines entreprises en totalité ou partiellement de la légalité.

On peut dire, en résumé, que les actifs intègrent le secteur informel pour améliorer leur condition de vie. Les activités informelles apparaissent plus comme un secteur de développement spontané économique des ménages que comme une stratégie de contournement de la législation en vigueur.

#### V-2-4 Emplois créés par le secteur informel

Le secteur informel crée de l'emploi comme tous les autres secteurs légaux et cela, parfois même plus. L'étude faite par le Projet MADIO (MAdagascar-Dial-Instat-Orstrom) sur les 7 grandes villes de Madagascar en 2000, fournit des données statistiques y afférentes<sup>23</sup>.

Tableau 5: emplois créés par le secteur informel dans les 7 grandes villes

Unité(%)

| Ville        | Secteur informel | Secteur formel : Public + Privé | Ensemble |
|--------------|------------------|---------------------------------|----------|
| Toliara      | 66,8             | 33,2                            | 100      |
| Antsirabe    | 61,9             | 38,1                            | 100      |
| Mahajanga    | 59,3             | 40,7                            | 100      |
| Fianarantsoa | 64,7             | 35,3                            | 100      |
| Toamasina    | 46,3             | 53,7                            | 100      |
| Antananarivo | 55,4             | 44,6                            | 100      |
| Antsiranana  | 46,5             | 53,5                            | 100      |

Source : établi à partir des données de l'INSTAT/MADIO II, 2001.

A première vue, les emplois créés par le secteur informel dépassent ceux du secteur formel. A Toliara et à Fianarantsoa, le secteur informel représente respectivement 66,8 % et 64,7 % des

<sup>23</sup> Source : INSTAT, Enquête permanente auprès des ménages, Secteur informel (2001). Enquête effectué dans le cadre du projet MADIO (MAdagascar-Dial-Instat-Orstrom). C'est un projet d'apporter aux autorités Malgaches un appui à la réflexion macroéconomique. Une partie de ses travaux s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'appareil statistique national. Le projet est financé par l'Union Européenne, Orstom et le ministère Français de la Coopération et du Développement pour une durée initiale de 2 ans (1994-1996). Il est basé dans les locaux de la direction générale de l'INSTAT à Antananarivo.

emplois. Encore dans ces villes, 58,7 % et 47,4%<sup>39</sup> des jeunes espèrent intégrer dans le secteur informel. Au contraire, à Toamasina et à Antsiranana, l'informel n'atteint pas le niveau du secteur formel en terme d'emplois créés, soient 46,3 % et 46,5 %. Cette situation est sans doute liée au fait qu'elles ont bénéficié des entreprises franches.

En définitif, l'emploi se trouve insuffisant dans l'île, mais ce secteur en a fait apparaître ; et le pourcentage des emplois offerts pour le secteur informel s'estime fortement presque dans les 7 grandes villes de Madagascar.

#### V-2-5 Le poids du secteur informel

Si l'importance du secteur informel comme pourvoyeur d'emplois est donc universellement admises, le poids de la production de ce secteur reste un enjeu de première taille. Le chiffre d'affaires annuelles à l'issue du secteur informel non agricole à Antananarivo a atteint 4 103 milliards de Fmg au cours de l'exercice de 2000 /2001 selon l'enquête MADIO<sup>24</sup>. Près de 63% de ce montant provient des activités commerciales, le secteur service en réalisant 21 %, et le secteur industriel le reste. Cependant, étant donné la part prépondérante du commerce au sein du secteur informel, il est plus pertinent de raisonner en termes de production ou de valeur ajoutée pour apprécier le poids économique réel de ce dernier. Ainsi, le secteur informel de la capitale a produit pour 2590 milliards de Fmg de valeur ajoutée.

Toujours selon cette même enquête, l'évaluation du chiffre d'affaires du secteur informel non agricole au niveau national donne 4925 milliards de Fmg et sa valeur ajoutée 4925 milliards Fmg entre septembre 2000 et août 2001. Ici, il est difficile de se faire une idée précise du poids du secteur informel dans l'économie malgache. En effet, on ne sait pas exactement si le secteur informel est inclus totalement ou partiellement dans les chiffres officiels fournis par la comptabilité nationale. Quoiqu'il en soit, l'INSTAT (Institut National de la Statistique) évaluait le PIB au prix du marché à 29843 milliards de Fmg en 2001. Ainsi, le secteur informel représente 17,4 % du PIB officiel et 25,5 % du PIB marchand non agricole à Madagascar en 2000.

---

<sup>24</sup>

Source : INSTAT, Enquête permanente auprès des ménages, Secteur informel (2001)

Ces résultats montrent toute l'importance que joue le secteur informel dans la production nationale. Son ampleur détermine bien qu'il est, dans le pays, le principal moyen de survie pour nombre de personnes, leur constituant ainsi un moyen de lutte contre la pauvreté.

## **CHAPITRE VI : CONTRAINTES, PERSPECTIVES ET LIMITES DE L'ACTIVITE INFORMELLE A MADAGASCAR**

Bien que le secteur informel contribue à la lutte contre la pauvreté, sa pratique s'accompagne également d'inconvénients. L'objet de ce chapitre est d'évoquer ces contraintes, ainsi que les perspectives et les limites pour ce secteur dans le pays.

### **VI-1- CONTRAINTES DE L'ACTIVITE INFORMELLE**

Les contraintes liées à l'activité non enregistrée concernent le manque à gagner pour l'Etat, le manque de clientèle, la rigidité de la concurrence, et le manque de financements

#### **VI-1-1 Un manque à gagner pour l'Etat**

En se référant à l'EPM (2000), les agents du secteur informel (hors activités agricoles) ne sont pas totalement ignorés des services de l'Etat. En effet, même si 80% d'entre eux ne sont pas répertoriés dans au moins l'un des états administratifs (registre du commerce, registre pour la carte professionnelle, registre pour la caisse nationale de prévoyance sociale), les 20% restant paient plus ou moins un impôt ou une taxe à l'Etat. La plus importante contribution est la patente puis les impôts locaux. Le total des impôts payés par le secteur informel représente à peu près 1,5% de leur chiffre d'affaires<sup>25</sup>.

Ces mêmes enquêtes, qui ont été effectuées pour identifier le manque à gagner de l'Etat du fait des activités des agents informels, montrent que le potentiel fiscal se chiffrait à 311 milliards de Fmg pour la Taxe Sur les Transactions (TST) et l'Impôt Sur le Revenu des Non Salariés (IRNS) en 2000. Pour la patente, le manque à gagner se chiffrait à 300 milliards dans la région d'Antananarivo. Au plan national, ce manque à gagner s'estimait à 1.088 milliards de Fmg soit 64% des impôts collectés en 1998 (1.688 milliards).

---

<sup>25</sup>

Source : INSTAT, Enquête permanente auprès des ménages, Secteur informel (2001).

#### VI-1-2 Manque de clientèle

Comme les principaux clients de ce secteur sont les ménages dont la plupart ont un faible pouvoir d'achat, et de ce fait achètent le plus souvent à crédit, les achats se font tous en détail et en très faible quantité. Donc, le manque de clientèle limite l'écoulement des produits du secteur informel.

#### VI-1-3 Rigidité de la concurrence

La concurrence dans ce secteur est très rude : les principaux concurrents sont les autres opérateurs du secteur informel et quelques opérateurs du secteur privé et public formel. La mauvaise qualité des services fournis par le secteur informel diminue sa performance face à celle du secteur formel qui est soumise aux impératifs de normalisation et de certification nationale et internationale. Les fournisseurs potentiels du secteur informel étant les agents du secteur informel même (50.8% des offres de biens et de services), le système reste fermé et ne peut se développer que dans ses propres limites<sup>26</sup>.

#### VI-1-4 Manque de financements

Les crédits accordés par le système financier institutionnel (banques ou autres institutions de crédits) aux agents du secteur informel sont faibles. Les formalités administratives et les types de crédit proposés sont incompatibles avec le mode de fonctionnement et la capacité financière des agents du secteur informel. Le plus souvent, ces services proposés par les institutions spécialisées dans l'appui aux moyennes et petites entreprises sont méconnus et mal compris par les agents du secteur informel. Ou bien qu'ils leur sont tout simplement inaccessible du fait de leurs conditionnalités.

### **VI-2 PERSPECTIVE : FISCALISATION DE L'INFORMEL**

Dans cette section, les points abordés sont d'une part la mise en évidence des buts de la fiscalisation ; et d'autre part la suggestion d'une fiscalité simplifiée pour le secteur informel à l'exemple de l'expérience de la mise en place de l'impôt synthétique.

---

<sup>26</sup>

Source : INSTAT, Enquête permanente auprès des ménages, Secteur informel (2001).

#### VI-2-1 Buts de la fiscalisation

D'abord, pour l'Etat, il convient de s'interroger sur l'objectif et le bien-fondé d'une politique de fiscalisation du secteur informel. L'impôt constitue de très loin la première ressource financière de l'Etat, gage de sa souveraineté. Or, la pression fiscale à Madagascar se situe parmi les plus faibles du monde. De l'ordre de 10% du PIB depuis quelques années, elle se situe très en deçà du taux moyen observé dans des économies de niveau de développement comparable, où le taux de pression fiscale atteint les 15%. Pour des raisons d'efficacité économique et pour favoriser l'insertion du pays dans l'économie mondiale, l'Etat cherche à transférer une partie des ressources générées par le commerce extérieur vers des ressources assises sur l'activité intérieure. Les taxes sur les exportations ont été supprimées, les taxes sur certains produits d'importation ont été totalement ou en partie, évincées (on parle de « défiscalisation »).

Ensuite, les autorités encouragent l'investissement direct étranger (IDE) par des mesures de défiscalisation des entreprises franches, qui pèsent de plus en plus lourd dans l'économie nationale. Transférer le surcroît de charge fiscal sur le seul secteur formel orienté sur le marché intérieur risque d'en compromettre la compétitivité, et donc à terme de réduire encore l'assiette de l'impôt, déjà trop étroite. Dans ces conditions, la fiscalisation du secteur informel est une nécessité.

En outre, le problème fiscal se pose aussi bien pour le secteur informel que pour l'agriculture de type familiale. En effet, si l'on ajoute au secteur informel l'agriculture familiale, c'est près de la moitié du PIB qui se trouve massivement sous-fiscalisé. Le manque à gagner potentiel est donc loin d'être négligeable. Il ne s'agit pas tant d'une question d'équité, puisque informels comme agriculteurs forment le gros bataillon des pauvres à Madagascar, qu'une question de civisme. En effet, comment légitimer l'impôt à Madagascar quand plus de 90% de la population (soit la part de ces deux secteurs dans le total des emplois du pays) n'y contribuent pas ? Pour mettre en œuvre une politique publique ambitieuse et pour que l'Etat puisse asseoir sa crédibilité, il est nécessaire que l'ensemble des citoyens participe à l'effort fiscal de la Nation.

Nous pourrions être amenés à nous demander quels avantages pourraient retirer les opérateurs informels du fait du projet de l'Etat de les fiscaliser. En théorie, ces avantages sont de deux ordres :

- d'une part, les recettes publiques sont supposées bénéficier à l'ensemble de la Nation en permettant à l'Etat d'administrer le pays (police, justice, cadre réglementaire,...), et de fournir un certains nombres de biens publics nécessaires au développement (infrastructure, santé, éducation, etc.) ;

- d'autre part, la légalisation des activités informelles, dont le respect de la législation fiscale est un élément essentiel, est censée réduire leurs coûts de transaction. Etre en règle avec l'Etat réduit la probabilité de contrôle et de harcèlement de la part des agents publics (amendes, corruption, fermeture, etc.). Mais c'est aussi une condition préalable pour bénéficier d'un certain nombre de services aux entreprises (publiques et privées) comme l'accès aux marchés publics, aux grossistes, aux importations, aux institutions de crédit, aux programmes de promotion, etc.

#### VI-2-2 Une fiscalité simplifiée pour le secteur informel : la mise en place de l'impôt synthétique

Du point de vue de l'Etat, la légalisation du secteur informel poursuit deux objectifs. D'abord, il s'agit de réintégrer ce secteur d'activités dans les circuits officiels, pour qu'il n'ait plus à pâtir de coûts de transaction plus élevés (accès au crédit et aux programmes publics de promotion, moindre sensibilité à la corruption). Mais, en contrepartie, si le traitement équitable du secteur informel est un droit, il doit s'accompagner d'obligations vis-à-vis de la puissance publique. En particulier, le secteur informel doit contribuer à l'effort fiscal de la Nation. Compte tenu de la spécificité des activités informelles, il est clair que la fiscalisation de ce secteur doit passer par une simplification radicale du système d'imposition auquel il est soumis. Pour ce faire, les autorités ont engagé en 2002 le principe de l'impôt synthétique pour les établissements opérant en deçà d'un certain seuil économique. Le principe de cette réforme fiscale est basé sur le regroupement de toutes les taxes sur l'activité (taxe sur la valeur ajoutée ou TVA, impôt sur les bénéfices, patente, etc.) en un impôt unique (principe de l'unicité de la taxe), et cette taxe unique devrait être attribuée aux collectivités locales (fiscalité de « proximité »).

### **VI-3 LIMITE : INCIDENCE DISTRIBUTIVE DE LA FISCALISATION DU SECTEUR INFORMEL**

La fiscalisation du secteur informel a des effets sur les principaux agrégats économiques, notamment sur le niveau et la distribution du revenu des ménages. Vu que les autorités qui se sont succédé à travers les trois républiques ont fait de la lutte contre la pauvreté le maître mot de leurs actions, cet aspect mérite une attention. Ainsi, *a priori* et mécaniquement, c'est-à-dire indépendamment des effets de bouclage macroéconomiques, la mise à contribution du secteur informel devait réduire le pouvoir d'achat de ses membres, avec deux conséquences directes : un accroissement de la pauvreté, et une augmentation des inégalités (les informels faisant déjà partie des plus pauvres). La variation du revenu réel des ménages dépend positivement de la part de leurs revenus qui provient du secteur informel, et négativement de la part de leur consommation acquise dans le secteur informel : si le revenu moyen des ménages baisse, le pouvoir d'achat des « ménages informels » est le moins affecté par la mise en place de l'impôt synthétique. En revanche, l'incidence négative de la taxe pèse toujours sur le plus pauvres.

### **VI-4 DEBATS ET RECOMMANDATIONS**

Pour pouvoir formuler des recommandations pertinentes, il importe d'analyser la relation entre l'Etat et la société civile de manière à ce que les acteurs correspondants à ces domaines combinent leurs actions de manière à rendre plus efficiente la lutte contre la pauvreté.

Etant donné que le secteur informel contribue à la création d'emploi même si les investissements sont peu importants, les travailleurs gagnent de l'argent et arrivent à bénéficier des revenus égaux et même supérieurs à ceux de leurs collègues du secteur formel.

Il est alors recommandé de mettre en place :

- des projets d'appui aux activités du secteur informel vers l'organisation et la professionnalisation des acteurs du secteur informel ; par exemple dans l'organisation de la production, de la demande de crédit, de la commercialisation, de la formation et le recyclage ;
- un statut des travailleurs du secteur informel. Il faudrait que les artisans et les autres travailleurs du secteur informel soient regroupés dans des organisations professionnelles ;

- un système de délivrance d'une carte de travail pour les indépendants informels attestant que les travailleurs font bien partie d'un groupement professionnel œuvrant dans tel quartier afin d'avoir une reconnaissance juridique de l'association des travailleurs ;
- des projets de politique de réinsertion des jeunes (formation professionnelle, etc.)

## Conclusion

A Madagascar, comme dans divers pays en voie de développement, le recours à l'activité informelle est en relation avec la pauvreté du fait qu'elle est tantôt une conséquence de celle-ci - on voit que ce secteur est un moyen de création d'emplois pour les personnes bannies du secteur réel notamment à cause des contraintes de coûts liées à celui-ci - et tantôt un moyen de réduction de la pauvreté du fait que ce secteur génère un revenu pour assurer la survie.

A travers l'activité informelle, on entend d'une part l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de la législation pénale, sociale et fiscale et qui échappent à la Comptabilité Nationale ; et d'autre part l'ensemble des activités qui échappent à la politique économique et sociale, et donc à toute régulation de l'Etat.

Cette activité est caractérisée, d'un côté, par la dimension individuelle des pratiques compte tenu que la majorité des entreprises opérant dans ce secteur sont financées par les entrepreneurs eux-mêmes, c'est-à-dire, individuellement ; et d'un autre côté, par l'importance de la famille au niveau de la gestion des activités. Cela se justifie par la confiance et les connaissances des aptitudes des aides familiales. Cette gestion est souvent de nature artisanale, c'est-à-dire que la caisse de l'entreprise et celle du ménage sont très souvent confondues.

Ce genre d'activité n'est cependant pas neutre vis-à-vis des politiques économiques d'un Etat. L'omniprésence de l'emploi informel fait que celui-ci soit incapable de garantir aux travailleurs des conditions de travail équitables, notamment une durée de travail et une réglementation en matière de sécurité appropriées, ainsi qu'une juste rémunération. La persistance de niveaux d'emploi informel élevés réduit également les recettes fiscales et la capacité de l'Etat à mettre en place des systèmes de sécurité sociale basés sur l'impôt et les contributions.

C'est alors dans cette perspective de l'efficience des actions étatiques que la formalisation de ce secteur doit s'opérer. Cela se justifie également par la prévention d'éventuels risques, tels que l'absorption du secteur formel ou encore la piège d'emprisonnement dans la pauvreté, liés à une trop grande ampleur de celui-ci.

Ainsi, les démarches à suivre pour cette opération se situent aussi bien du côté des démarches politiques, à savoir les politiques favorisant l'emploi formel afin d'éviter la fuite vers l'informel, que celles administratives, notamment les incitations à l'enregistrement et la simplification des procédures d'enregistrement des unités informelles.

Sur ce, une question suscite l'attention afin de saisir, en mieux, la notion de secteur informel : qu'en adviendrait-il de l'analyse de ce secteur au niveau des pays développés ?

# **ANNEXES**

## **ANNEXE 1 : LA MULTIPLICATION DES DIMENSIONS DE LA PAUVRETE**

*« Pendant de très nombreuses années, à l'instar des institutions de Bretton Woods, l'approche de la pauvreté est surtout restée monétaire et se basait essentiellement sur le critère du revenu : était pauvre celui qui avait un revenu inférieur à un dollar US par jour (en valeur de 1985). Si cette approximation peut avoir une certaine utilité, notamment pour des comparaisons internationales, elle s'avérait toutefois trop réductrice pour capter les multiples dimensions de la réalité des vies des êtres humains concernés.*

*Avec le Rapport Mondial sur le Développement Humain du PNUD en 1990, le concept de développement humain a eu très rapidement des répercussions sur l'approche de la pauvreté. Celle-ci se caractérise non plus uniquement par le faible niveau de revenu ou de consommation, mais également par un faible niveau d'instruction, par une santé précaire et un vieillissement précoce. L'édition de 1997 de ce rapport introduit en outre le concept de "pauvreté humaine", tout en soulignant que l'indicateur élaboré à cette occasion (L'IPH ou Indicateur de Pauvreté Humaine) ne saisit pas la totalité des aspects de ce concept. La pauvreté y est alors désormais considérée comme "la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles au développement humain – longévité, santé, créativité, mais aussi conditions de vie décentes, dignité, respect de soi-même et des autres, accès à tout ce qui donne sa valeur à la vie" (PNUD, 1998).*

*L'économiste Amartya Sen est l'un des penseurs qui a le plus fortement influencé cette évolution du concept. Selon lui, la pauvreté est avant tout une privation des capacités élémentaires même si "cette définition ne vise en aucune manière à nier l'évidence : un revenu faible constitue bien une des causes essentielles de la pauvreté, pour la raison, au moins, que l'absence de ressources est la principale source de privation des capacités d'un individu" (Sen, 2000). Ce théoricien de la pauvreté a également développé le concept de capital social qu'il envisage comme un phénomène inhérent aux interactions sociales, c'est-à-dire à la structure des relations entre les personnes, qu'il s'agisse de relations intragroupes, intergroupes ou environnementales. Le capital social d'un agent (de l'individu à l'Etat) apparaît ainsi comme une ressource sociale dont la faiblesse est l'une des caractéristiques de la pauvreté. Il est issu des interactions culturelles et/ou structurelles, avec d'autres agents capables de générer des externalités durables qui changent leur situation économique. On retrouve ici le principe des économies d'échelle, qui induit des diminutions des coûts individuels et donc un gain d'efficience.*

*L'autre évolution remarquable du concept de pauvreté a été le passage vers une vision plus dynamique du phénomène. Un tel élargissement peut être illustré à travers l'exemple de la pauvreté monétaire. Les ménages ou les individus considérés comme "pauvres" ne se situent désormais plus simplement à un niveau stable, en dessous du seuil de la pauvreté, et la lutte contre la pauvreté ne peut plus se réduire à l'idée de rehausser ce niveau au-dessus de ce seuil. Des analyses plus fines ont en effet démontré que le revenu est sujet à des fluctuations importantes et que la pauvreté se traduit aussi par une incapacité de maintenir un niveau de bien être spécifié. C'est en effet l'absence de stabilité qui caractérise ces situations de pauvreté et qui rend les individus ou les ménages très vulnérables. Cette complexité du concept de pauvreté a récemment été confirmée par une large enquête menée par la Banque Mondiale et destinée à montrer la pauvreté telle que la ressentent les plus démunis. Les statistiques obtenues expriment ainsi des facettes multiples de la pauvreté ayant surtout trait à des formes d'impuissance et de mal-être. »*

Elisabeth Hofmann, K.Marius-Gnanou,  
« Développement socialement durable et la  
Pauvreté », 2003

## **ANNEXE 2 : STRATEGIE D'ENCADREMENT DU SECTEUR INFORMEL(OCDE)**

*« D'abord, pour les pauvres, le travail non déclaré est souvent le seul moyen de participer au marché du travail. Les politiques devraient donc avoir pour but de faire sortir ces personnes des activités peu productives dans lesquelles elles sont prises, de leur donner les moyens de devenir plus productives et de leur offrir des possibilités de progresser sur l'échelle sociale. Parmi les mesures spécialement recommandées figurent notamment des politiques actives des compétences, qui rouvrent les portes du secteur formel.*

*Ensuite, si l'emploi informel a été choisi délibérément pour éviter les impôts ou les charges administratives, les pouvoirs publics devraient chercher à mettre en place des structures formelles efficaces qui encouragent les individus à entrer sur le marché formel ou à y revenir. Les pays devraient s'efforcer de mettre en place des structures formelles capables d'offrir un degré de flexibilité et d'efficacité équivalent, ou supérieur, à celui que les circuits formels peuvent offrir. Ainsi, les travailleurs du secteur informel, qui ont souvent un fort potentiel d'innovation et de croissance, peuvent contribuer plus efficacement à la compétitivité générale d'un pays. Pour cibler ceux qui sortent volontairement du secteur formel, il faut également mettre en place des mécanismes d'application de la réglementation crédibles. Il faut donc consacrer plus de ressources aux inspections du travail, par exemple, qui aideront à repérer les contrevenants et à faire mieux respecter les règles et les réglementations du pays.*

*Enfin, dans nombre de pays à faible revenu, l'emploi informel est principalement la conséquence d'une création insuffisante d'emplois dans l'économie formelle. Les niveaux d'emploi à travers le monde ont suivi dans une large mesure la croissance des populations d'âge actif, mais il faut généralement s'efforcer de développer les possibilités d'emploi dans le secteur formel. Les pouvoirs publics devraient aider les petites entreprises à se conformer aux obligations formelles et encourager les grandes sociétés à créer des possibilités d'emploi formel. »*

« Synthèse » OCDE Mars 2009

### ANNEXE 3 : QUELQUES ESTIMATIONS DE L'ECONOMIE INFORMELLE

|                     |                                                    |
|---------------------|----------------------------------------------------|
| Tchad (1996)        | 2/3 du PIB                                         |
| Gambie (1996)       | 2/3 de la main d'œuvre                             |
| Guinée (1996)       | 2/3 de la population active, 62% du PIB            |
| Mali (1996)         | 25% du PIB, 80% de la population active            |
| Mauritanie (1996)   | 1/3 de la population active, 10% du PIB            |
| Sénégal (1996)      | 90% de la main d'œuvre, 70% du PIB marchand        |
| Sierre Léone (1996) | 3/4 de la population active urbaine                |
| Maroc (1991)        | 76% de la population active urbaine                |
| Bénin (1991)        | 85,8% de l'emploi dans l'industrie et les services |
| Kenya (1991)        | 43,4% de l'emploi                                  |

Source : Philippe Barthelemy, professeur à l'Université de Toulon et du Var « *Le secteur urbain informel dans les pays en développement* », 1998 p 32

# Bibliographie

## Ouvrages

- Martin Balepa et François Roubaud « *Le secteur informel et la pauvreté en Afrique : Instruments de mesure, analyses et politiques économiques* », Novembre 2009
- Philippe Barthelemy, professeur à l'Université de Toulon et du Var « *Le secteur urbain informel dans les pays en développement* », 1998
- Elisabeth Hofmann, K.Marius-Gnanou « *Développement socialement durable et la Pauvreté* », 2003
- Dr Malikwisha Meni Médecin, chercheur à l'Institut de recherche en sciences de la santé « *L'importance du secteur informel en RDC* », 2002

## Revue

- Institut el Amouritunis « *Le secteur informel : quelle place pour les femmes ?* » (Cas de la Tunisie), Décembre 1989
- AFD « *La formation professionnelle en secteur informel* », juin 2007
- Nations Unies « *Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport annuel 2009* »
- OCDE « *Synthèse* » Mars 2009
- Programme habilitation juridique des pauvres, PNUD « *Habilitation juridique du secteur informel au Maroc* », 2008
- Ministère de l'industrialisation et de l'artisanat « *Investir à Madagascar* », 2000
- INSTAT « *Enquête permanente auprès des ménages, Secteur informel* » second trimestre 2000, Février 2001

## Sites Web

- OECD: [www.OECD.org](http://www.OECD.org)
- BIT: [www.ilo.org](http://www.ilo.org)
- INSTAT: [www.INSTAT.mg](http://www.INSTAT.mg)

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                    |            |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>REMERCIEMENTS</b>                                                               | <b>I</b>   |
| <b>ACRONYMES</b>                                                                   | <b>II</b>  |
| <b>LISTE DES TABLEAUX</b>                                                          | <b>III</b> |
| <b>SOMMAIRE</b>                                                                    | <b>IV</b>  |
| <b>INTRODUCTION</b>                                                                | <b>1</b>   |
| <b>PARTIE I : GENERALITES SUR LE SECTEUR INFORMEL</b>                              | <b>4</b>   |
| <b>CHAPITRE I : GENESE DU SECTEUR INFORMEL</b>                                     | <b>5</b>   |
| <b>I-1 DEFINITIONS</b>                                                             | <b>5</b>   |
| <b>I-2 ORIGINE DU PHENOMENE</b>                                                    | <b>5</b>   |
| <b>CHAPITRE II : APPROCHE DESCRIPTIVE DU SECTEUR INFORMEL</b>                      | <b>7</b>   |
| <b>II.1 ACTIVITES DANS LE SECTEUR INFORMEL</b>                                     | <b>7</b>   |
| II.1.1 Main d'œuvre dans le secteur informel                                       | 7          |
| II.1.1.1 Structure de la main d'œuvre dans le secteur informel                     | 7          |
| II.1.1.2 Caractéristiques de la main-d'œuvre dans le secteur informel              | 8          |
| II.1.2 Caractéristiques des activités dans le secteur informel                     | 8          |
| II.1.3 Catégories d'activités dans le secteur informel                             | 8          |
| La classification des activités informelles peut s'effectuer de deux manières :    |            |
| classification selon les formes d'unités informelles et classification             | 8          |
| II.1.3.1 Catégories d'activités informelles selon le degré d'activité              | 9          |
| II.1.3.2 Catégories d'activités informelles selon les formes d'unités informelles  | 9          |
| II.1.4 Typologie des entreprises du secteur informel                               | 10         |
| <b>II.2 ENVIRONNEMENTS DANS LE SECTEUR INFORMEL</b>                                | <b>10</b>  |
| II.2.1 Environnement socioprofessionnel                                            | 11         |
| II.2.2 Environnement juridique                                                     | 11         |
| <b>II-3 LA FORMATION DANS LE SECTEUR INFORMEL</b>                                  | <b>11</b>  |
| II-3-1 La formation sur le tas                                                     | 11         |
| II-3-2 Attributs de la formation sur le tas                                        | 12         |
| <b>PARTIE II : LES DETERMINANTS DU SECTEUR INFORMEL DANS LES P.E.D</b>             | <b>13</b>  |
| <b>CHAPITRE III : ROLES DE L'EMPLOI INFORMEL DANS LES P.E.D</b>                    | <b>14</b>  |
| <b>III-1 LE SECTEUR INFORMEL COMME LIEU D'INSERTION ET DE PROFESSIONNALISATION</b> | <b>14</b>  |

|                                                                                                       |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| III-1-1 Mécanisme                                                                                     | 14        |
| III-1-2 Attributs de l'informel                                                                       | 15        |
| <b>III-2 LE SECTEUR INFORMEL COMME LIEU DE CREATION D'ACTIVITES ET D'ENTREPRISES</b>                  | <b>15</b> |
| <b>III-3 LE SECTEUR INFORMEL COMME MOYEN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE</b>                              | <b>16</b> |
| III-3-1 Approche de la pauvreté                                                                       | 16        |
| III-3-1-1 Phase d'identification                                                                      | 16        |
| III-3-1-1-1 Pauvreté objective                                                                        | 17        |
| III-3-1-1-2 La pauvreté subjective                                                                    | 17        |
| III-3-1-2 Phase d'agrégation                                                                          | 18        |
| III-3-1-3 Elargissement progressif du concept de la pauvreté                                          | 19        |
| III-3-2 Contribution du secteur informel à la réduction de la pauvreté                                | 19        |
| <b>CHAPITRE IV : PROBLEMES POSES PAR LE SECTEUR INFORMEL ET MESURES D'ENCADREMENT DE CE SECTEUR</b>   | <b>21</b> |
| <b>IV-1 PROBLEMES POSES PAR LE SECTEUR INFORMEL</b>                                                   | <b>21</b> |
| IV-1-1 Au niveau individuel                                                                           | 21        |
| IV-1-2 Au niveau de la société                                                                        | 21        |
| <b>IV-2 MESURES D'ENCADREMENT DU SECTEUR INFORMEL</b>                                                 | <b>22</b> |
| IV-2-1 Intérêts de la formalisation de l'informel                                                     | 22        |
| IV-2-2 Base des mesures d'encadrement                                                                 | 23        |
| IV-2-3 Les démarches                                                                                  | 24        |
| IV-2-3-1 Démarches politiques                                                                         | 24        |
| IV-2-3-2 Démarches administratives                                                                    | 26        |
| <b>PARTIE III : SECTEUR INFORMEL : CAS DE MADAGASCAR</b>                                              | <b>27</b> |
| <b>CHAPITRE V : ACTIVITES DU SECTEUR INFORMEL A MADAGASCAR : UN MOYEN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE</b> | <b>28</b> |
| <b>V-1 PROFIL DE LA PAUVRETE DANS LE PAYS</b>                                                         | <b>28</b> |
| V-1-1 La répartition spatiale de la pauvreté                                                          | 28        |
| V-1-2 Pauvreté selon les groupes socioprofessionnels                                                  | 29        |
| V-1-3 Les principaux facteurs explicatifs de la pauvreté                                              | 30        |
| V-1-3-1 En milieu rural                                                                               | 31        |
| V-1-3-1-1 Difficulté d'accès à la terre                                                               | 31        |
| V-1-3-1-2 Faible productivité agricole                                                                | 32        |
| V-1-3-1-3 Revenu salarial très bas                                                                    | 32        |
| V-1-3-1-4 Echecs des politiques agricoles                                                             | 33        |
| V-1-3-1-5 Insuffisance des infrastructures économiques rurales                                        | 34        |
| V-1-3-2 En milieu urbain : chômage massif                                                             | 34        |
| <b>V-2 LE SECTEUR INFORMEL : UNE PRATIQUE LIEE A LA PAUVRETE</b>                                      | <b>35</b> |
| V-2-1 Profil de l'emploi informel à Madagascar                                                        | 35        |
| V-2-2 Caractéristiques de l'informel                                                                  | 36        |

|                                                                                                    |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| V-2-3 Causes de l’informel                                                                         | 36        |
| V-2-4 Emplois créés par le secteur informel                                                        | 37        |
| V-2-5 Le poids du secteur informel                                                                 | 38        |
| <b>CHAPITRE VI : CONTRAINTES, PERSPECTIVES ET LIMITES DE L’ACTIVITE INFORMELLE A MADAGASCAR</b>    | <b>40</b> |
| <b>VI-1- CONTRAINTES DE L’ACTIVITE INFORMELLE</b>                                                  | <b>40</b> |
| VI-1-1 Un manque à gagner pour l’Etat                                                              | 40        |
| VI-1-2 Manque de clientèle                                                                         | 41        |
| VI-1-3 Rigidité de la concurrence                                                                  | 41        |
| VI-1-4 Manque de financements                                                                      | 41        |
| <b>VI-2 PERSPECTIVE : FISCALISATION DE L’INFORMEL</b>                                              | <b>41</b> |
| VI-2-1 Buts de la fiscalisation                                                                    | 42        |
| VI-2-2 Une fiscalité simplifiée pour le secteur informel : la mise en place de l’impôt synthétique | 43        |
| <b>VI-3 LIMITE : INCIDENCE DISTRIBUTIVE DE LA FISCALISATION DU SECTEUR INFORMEL</b>                | <b>44</b> |
| <b>VI-4 DEBATS ET RECOMMANDATIONS</b>                                                              | <b>44</b> |
| <b>CONCLUSION</b>                                                                                  | <b>46</b> |
| <b>ANNEXES</b>                                                                                     | <b>A</b>  |
| <b>ANNEXE 1 : LA MULTIPLICATION DES DIMENSIONS DE LA PAUVRETE</b>                                  | <b>B</b>  |
| <b>ANNEXE 2 : STRATEGIE D’ENCADREMENT DU SECTEUR INFORMEL(OCDE)</b>                                | <b>D</b>  |
| <b>ANNEXE 3 : QUELQUES ESTIMATIONS DE L’ECONOMIE INFORMELLE</b>                                    | <b>E</b>  |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b>                                                                               | <b>F</b>  |

Nom : Ramilison

Prénoms : Fanomezana Georgio

Option : Macroéconomie et Modélisation

Thème : Le secteur informel dans les pays en voie de développement : un visage de la pauvreté

Nombre de pages : 47

Nombre de tableaux : 5

### Résumé

Face à la désarticulation des pouvoirs publics, le secteur informel est venu en quelque sorte à la rescousse du modèle légal. Les activités de ce secteur jouent un rôle de dynamique de lutte contre la pauvreté. Dans les pays en voie de développement, ce secteur a pris une importance considérable telle que la résolution d'insérer ses activités dans les stratégies de développement des pays s'avère nécessaire. Le but étant de ramener les activités du secteur informel dans le formel. En attendant, le problème qui se pose est celui de l'articulation des deux secteurs.

Mots clés : secteur informel, Pays en voie de développement, pauvreté, emploi, chômage, revenu

Encadreur : Monsieur Andrianarizaka Marc

Adresse: Lot VD 34 Amparibe TANA 101

Contact: 0330226534